

« FAISEUSES DE ROIS OU COUPEUSES DE TÊTES ? »

Étude sur le discours citant des journalistes

Mémoire de maîtrise
Nina Abid
Langue française
Institut des études de langue et de traduction
Université de Tampere
Janvier 2007

Pro gradu –tutkielma: « Faiseuses de rois ou coupeuses de têtes ? » - Étude sur le discours citant des journalistes

Tekijä : Abid, Nina

Vuosi : 2007

Sivumäärä : 71 + 3

Tämä tutkimus käsittelee toimittajien tapaa sisällyttää lähteiltä lainattu puhe oman puheensa sekaan uutisteksteissä. Luodakseen uutisista eheitä kertomuksia, toimittajien on johdatettava ja valmisteltava lukijaa ennen lähteiltä lainatun puheen esittämistä, sekä usein myös selitettävä ja tulkittava tätä toisesta kontekstista lainattua puhekatkelmaa. Tutkimus koskee kahden ranskalaisen poliitikon, Nicolas Sarkozyn ja Laurent Fabius:in puheen arviointia toimittajien taholta. Tutkimuksen korpus muodostuu *Le Monde* ja *Libération* –lehdissä toukokuussa 2005 julkaistuista artikkeleista, jotka käsittelevät EU:n perustuslakia ja sitä koskevaa Ranskassa 29.5.2005 pidettyä kansanäänestystä. Tutkimuksen hypoteesina oli, että toimittajat käyttävät usein subjektiivisia ilmaisuja välittäessään lähteiden puhetta sen sijaan, että olisivat täysin neutraaleja.

Tutkimuksen lähtökohtana on journalismin ihanne, joka velvoittaa toimittajia kertomaan uutiset mahdollisimman objektiivisesti. Kuitenkin jo uutisjuttujen muodostaminen eri vaiheissaan, sekä viimeistään kielenkäytön välttämätön subjektiivisuus aiheuttavat sen, että toimittajat eivät voi koskaan saavuttaa täydellistä objektiivisuutta. Tutkimuksen ensimmäinen tavoite olikin etsiä niitä kielellisiä ilmaisuja, joiden avulla toimittajat arvioivat lähteitä ja heidän puhettaan joko positiivisesti tai negatiivisesti. Tutkimuksen toisena tavoitteena oli tutkia, millaisia identiteettejä toimittajat luovat lähteille, sekä millaisia suhteita muodostuu toimittajien ja lähteiden välille. Tämän jälkimmäisen tutkimusongelman kohdalla käytettiin teoreettisena viitekehystenä kriittistä diskurssianalyysia.

Tutkimus osoitti hypoteesin oikeaksi: toimittajat käyttävät usein subjektiivisesti värittyneitä ilmaisuja arvioidessaan lähteitä ja näiden puhetta. Erityisesti subjektiivisuus tuli esiin tietyissä sanaluokissa ja tutkimus kohdistuikin pääasiassa toimittajien käyttämiin verbeihin, adjektiiveihin ja substantiiveihin. Verbien valinnalla toimittaja voi arvioida siteeraamansa puheen totuudellisuutta ja hyväksyttävyyttä, sekä luoda lukijaa kiehtovia vastakkainasetteluja eri lähteiden välille. *Le Monde* keskittyi lähinnä Nicolas Sarkozyn ja Laurent Fabius:in puheiden luotettavuuden arviointiin, *Libération* puolestaan vastakkainasettelujen ja konfliktien luomiseen eri henkilöiden välille. Tutkimus toi esiin myös sen, että toimittajat ”lainaavat” usein erilaisia ilmaisuja mm. sotilaallisesta, uskonnollisesta ja urheilusanastosta ja käyttävät niitä metaforisesti kuvatakseen poliittisia tapahtumia. Näin toimittajat yrittävät tehdä poliittiset artikkelit lukijan näkökulmasta mielenkiintoisemmiksi. Poliittisten ”spektaakkeliin” luomisen ohella myös narratiivisten keinojen käyttö auttaa yksinkertaistamaan asioita ja tekemään ne lukijan silmissä mielenkiintoisimmiksi.

Asiasanat: objektiivisuus, uutisjournalismi, toimittajan diskurssi, lähteiden diskurssi, *Libération*, *Le Monde*, Nicolas Sarkozy, Laurent Fabius

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
I PARTIE : CADRE THÉORIQUE	8
1 OBJECTIVITÉ JOURNALISTIQUE	8
1.1 ORIGINE DE L'OBJECTIVITÉ JOURNALISTIQUE	8
1.2 DÉFINITIONS DE L'OBJECTIVITÉ JOURNALISTIQUE	9
2 MÉTHODE – ANALYSE CRITIQUE DU DISCOURS	12
2.1 OBJECTIFS DE L'ANALYSE CRITIQUE DU DISCOURS	13
2.2 DÉFINITION DU <i>DISCOURS</i>	13
2.2.1 <i>PRATIQUE DISCURSIVE</i>	15
2.2.2.1 CHOIX DES ÉVÉNEMENTS	15
2.2.1.2 CHOIX DE L'APPROCHE	16
2.2.1.3 CHOIX DES MISES EN SCÈNES LANGAGIERS	16
2.2.2 <i>PRATIQUE SOCIOCULTURELLE</i>	18
2.2.3 <i>DÉFINITION DE TEXTE</i>	20
3 OBJET D'ÉTUDE : LE DISCOURS CITANT DES JOURNALISTES	21
3.1 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS	21
3.2 FONCTIONS DU DISCOURS CITÉ ET DU DISCOURS CITANT	23
3.3 RAPPORT ENTRE LE DISCOURS CITÉ ET DISCOURS CITANT	24
3.4 DISCOURS RAPPORTÉ, DISCOURS CITANT ET L'OBJECTIVITÉ	25
3.5 ÉTUDES ANTÉRIEURES	27
II PARTIE : ANALYSE	29
4 ANALYSE	29
4.1 CORPUS	29
4.2 CHOIX DES OCCURRENCES	30
4.2.1 <i>DISCOURS DIRECT</i>	31
4.2.2 <i>DISCOURS DIRECT AVEC « QUE »</i>	31
4.2.3 <i>RÉSUMÉ AVEC CITATIONS</i>	32
4.2.4 <i>ÎLOT TEXTUEL vs. MODALISATION AUTONYMIQUE</i>	32
4.3 ÉTAPES DE L'ANALYSE	34
5 RÉSULTATS DE L'ANALYSE	35
5.1 STRUCTURE ET ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DES ÉNONCÉS CITANTS	36
5.2 DÉSIGNATION DES SOURCES	40
5.3 VERBES INTRODUCTEURS	41
5.3.1 <i>VERBES LES PLUS FRÉQUENTS</i>	42
5.3.2 <i>VERBES ÉVALUATIFS</i>	43
5.3.2.1 ÉVALUATION DE TYPE VRAI/FAUX	43
5.3.2.2 ÉVALUATION DE TYPE BON/MAUVAIS	45
5.3.2.3 VERBES RÉFÉRANT À UN COMBAT/DUEL	46
5.3.3 <i>VERBES MENTAUX</i>	47
5.4 ADJECTIFS ÉVALUATIFS	48
5.5 SUBSTANTIFS	52
5.6 COMMENTAIRES	55
5.6.1 <i>COMPORTEMENT HYPOCRITE DE M. FABIVS</i>	55
5.6.2 <i>ARROGANCE DE M. FABIVS</i>	56
5.6.3 <i>GRANDEUR DE M. FABIVS</i>	56
5.6.4 <i>M. SARKOZY VS. M. RAFFARIN</i>	57
5.6.5 <i>MALHONNÉTÉTÉ DE M. SARKOZY</i>	58

5.6.6 PASSION EXCESSIVE ET SOUDAIN DE M. SARKOZY.....	58
6 DISCUSSION.....	60
6.1 TENDANCES ACTUELLES	63
6.2 PISTES POUR DES TRAVAUX FUTURS	65
7 CONCLUSION	66
BIBLIOGRAPHIE.....	68
ANNEXE 1 : RÉSUMÉ SUR LE RÉFÉRENDUM FRANÇAIS DU 29 MAI 2005.....	71
ANNEXE 2 : ARTICLE DE <i>LIBÉRATION</i>	73

INTRODUCTION

Les circonstances où s'opèrent actuellement les médias, à savoir les pressions commerciales, le souci de plaire davantage au public ainsi que l'exigence de produire des nouvelles de plus en plus en direct et en continue, remettent en question l'objectivité journalistique. Ces conditions socioculturelles invitent aussi bien les journalistes, les chercheurs que le public à réfléchir plus attentivement au rôle de l'objectivité dans la pratique journalistique. En même temps, la notion même de *l'objectivité* est devenue peut-être plus contestée que jamais avec ses multiples définitions possibles. Étant donné la place essentielle des médias dans la société actuelle ainsi que leur pouvoir linguistique important, il est donc primordial d'examiner leur objectivité.

Il est convenu généralement qu'un texte médiatique ne reflète pas la réalité telle qu'elle est, mais qu'il constitue plutôt une représentation¹ de la réalité. Cela est dû à la nature de la pratique journalistique et plus précisément à la sélection et au traitement des faits. En effet, les journalistes doivent effectuer plusieurs choix subjectifs avant de rédiger une nouvelle, ce qui fait que finalement, ils ne proposent qu'une manière possible parmi d'autres de voir la réalité. En plus, la personnalité des journalistes est toujours présente dans leurs écrits. Pourtant, le public conçoit facilement les textes médiatiques comme simples « fenêtres sur le monde », c'est-à-dire comme reflets objectifs de la réalité. Cela donne aux médias un pouvoir et un rôle importants. D'après Chanteau (1998 : 78), les journalistes peuvent fonctionner comme « faiseuses de rois » ou comme « coupeuses de têtes ». Cela implique que les journalistes sont capables d'influencer sur l'image que forme le lecteur sur les personnes traitées dans les articles.

Dans ce mémoire de maîtrise, notre point de départ sera la problématique concernant d'une part l'objectivité comme un idéal fondamental du journalisme et, d'autre part, la subjectivité inévitable des journalistes. Afin d'examiner cette tension, nous étudions le *discours citant* des journalistes qui constitue « un lieu privilégié de manifestation de la subjectivité » (Charron et al. 1999 : 14). Notre hypothèse est qu'au lieu d'être neutres, les journalistes tendent à montrer plus ou moins explicitement leur position vis-à-vis les sources citées par leur choix du vocabulaire. Notre premier objectif sera de relever de telles expressions subjectives par

¹ Un terme de Fairclough (1995).

lesquelles les journalistes évaluent soit positivement soit négativement la personnalité ou les propos des sources citées. Nous visons à effectuer une analyse qui nous offrira la possibilité d'obtenir un panorama des types d'expressions utilisées. Avec notre deuxième objectif, nous souhaitons déterminer d'une part, quels types d'identités les journalistes créent pour leurs sources citées et, d'autre part, quels types de relations existent entre les journalistes et leurs sources.

Plusieurs chercheurs ont examiné le discours des journalistes (p.ex. Tuomarla : 2000). Pourtant, nous n'avons rencontré aucun travail dont le point de vue principal serait l'objectivité/subjectivité des expressions linguistiques. Dans ce travail, notre corpus consiste en un ensemble d'articles de presse concernant la Constitution européenne publiés dans *Le Monde* et dans *Libération* juste avant le référendum français (v. annexe 1). Nous avons choisi ces articles puisque la Constitution a suscité de fortes réactions chez les Français et aussi puisqu'elle a eu nettement ses adversaires et ses partisans qui se sont prononcés dans les médias. Etant marqué par un intérêt très intense, la Constitution aurait invité également les journalistes à être encore plus subjectifs et à montrer plus ouvertement leurs propres appréciations dans leurs discours citants.

L'importance des médias pour cet événement politique se traduit aussi par le fait que ceux-ci constituaient une arène indispensable pour le débat concernant le référendum et la Constitution européenne en France. Plus généralement, il existe dans les sociétés actuelles un déplacement du lieu de la politique vers les médias, car les événements de la vie politique se passent de plus en plus souvent dans les médias plutôt que dans les assemblées politiques. D'après Cayrol (1991 : 447 ; 1997 : 19), ce sont les médias qui créent le ton du débat politique, assurent son rythme et ponctuent les grands moments politiques. Les médias peuvent avoir également une grande influence sur les opinions du public. Selon Sofres, la majorité des électeurs français ont affirmé d'avoir pris leur décision avant la campagne référendaire (soit 56%), un quart l'ont prise pendant la campagne (23%) et le reste dans les derniers jours de la campagne ou au dernier moment (Reyniè : 2005). Cela nous laisse présumer que l'influence des médias a pu être décisive quand le public a formé ses opinions sur la Constitution européenne surtout parce que la campagne référendaire s'est faite pour une grande partie à travers des médias.

En effet, il importe de noter aussi que quelques semaines avant le référendum français les partisans du non ont déposé une pétition intitulée « Le NON censuré dans les médias, ça suffit ! ». Cette pétition accusait des médias audiovisuels et écrits d'un « traitement à sens unique de la campagne » ainsi que d'un « manque d'objectivité et matraquage pour le oui » en exigeant une information plus équilibrée.² Selon les signataires, l'absence de pluralisme allait aggraver le discrédit sur le journalisme. L'extrait suivant illustre la problématique liée à la notion de l'objectivité journalistique dont nous traiterons de plus près dans le premier chapitre de ce travail.

« ... nombre de chroniqueurs, correspondants, présentateurs, ou patrons de presse [...] outrepassent leur fonction en prenant position pour le OUI. Quant aux émissions de débat, leur déséquilibre en faveur du OUI confine à la propagande. Jusque là dans nos métiers [...], il était de coutume de vouloir taire des convictions personnelles et de s'imposer un devoir d'impartialité. »³

En ce qui concerne la structure de ce mémoire de maîtrise, il est composé de deux parties. La première partie posera les bases théoriques de l'étude. Nous définirons la notion de *l'objectivité journalistique* et présenterons la méthode d'analyse utilisée dans ce travail. Dans ce contexte, nous traiterons également les définitions des notions de *discours* et de *texte* en nous appuyant sur les conceptions de Fairclough (1995). Nous aborderons aussi des problèmes liés à cette notion complexe qu'est l'objectivité journalistique et traiterons brièvement le contexte socioculturel actuel de la presse afin de saisir plus largement le contexte où nous opérons. A la fin de la première partie, nous définirons les notions essentielles pour ce travail (*discours rapporté*, *discours citant* et *discours cité*) et présenterons plus précisément notre objet d'étude, *le discours citant des journalistes*. La seconde partie sera consacrée à l'analyse proprement dite. Nous la commencerons par présenter notre corpus et les critères du choix des occurrences analysées. Nous présenterons aussi les opérations effectuées au cours de l'analyse et le chapitre 5 sera consacré aux résultats obtenus. La discussion reprendra les objectifs présentés ci-dessus et indiquera quelques pistes pour de futurs travaux possibles.

² Selon la pétition, le nombre d'intervenants à la télévision sur le traité constitutionnel européen entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2005 était 29% pour les favorables au non et 71% pour les favorables au oui.

³ Source : <http://www.acrimed.org/article2006.html>.

I PARTIE : CADRE THÉORIQUE

Dans cette première partie, nous construirons le cadre théorique pour ce travail. Nous commencerons par traiter l'origine et quelques différentes définitions possibles de la notion de *l'objectivité journalistique* qui constitue donc un des fondements de la pratique journalistique. Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous présenterons la méthode d'analyse choisie, *l'analyse critique du discours*, qui nous permettra d'analyser des textes médiatiques du point de vue de l'objectivité et finalement, le troisième chapitre sera consacré au traitement de notre objet d'étude, *le discours citant des journalistes*.

1 OBJECTIVITÉ JOURNALISTIQUE

1.1 ORIGINE DE L'OBJECTIVITÉ JOURNALISTIQUE

Selon Gauthier (1991, cité par Bernier 1994), ce n'est que depuis les années 1920 que les journalistes utilisent le mot *objectivité* pour définir la nature de leur travail. Il considère la notion d'*objectivité journalistique* comme une extension de l'objectivité scientifique. À l'origine, le terme désignait donc une méthodologie de travail rigoureuse exigée dans la recherche scientifique. Cette idée est partagée par de Mestral (2006), car pour lui aussi, l'objectivité est un vieil idéal scientifique.

Actuellement, il va de soi que l'objectivité constitue un des fondements du journalisme. Considérée comme un principe essentiel de la pratique journalistique, elle se trouve universellement dans les codes de déontologie professionnelle sous une forme quelconque (Libois 1994 : 6). La charte française, intitulée « Déclaration des devoirs et des droits des journalistes » et adoptée en 1971, ne mentionne pas explicitement le mot *objectivité*. Pourtant, elle souligne que les journalistes doivent toujours respecter la vérité en raison du droit à l'information des citoyens. Elle exige aussi que les journalistes ne publient que les informations dont l'origine est connue et qu'ils ne puissent pas supprimer les informations essentielles ou altérer les textes et les documents⁴. Ces exigences sur la véracité des

⁴ Source : http://www.snj.fr/article.php3?id_article=66.

informations renvoient à la notion de l'objectivité que nous examinerons de plus près dans le chapitre 1.2.

La notion de l'objectivité journalistique est aussi fortement liée aux valeurs démocratiques. En effet, dans la démocratie, il est présumé qu'aucun groupe n'est favorisé aux dépens des autres et que l'information produite par les médias est impartiale et conforme à la vérité (Holmberg : 2004, 38). De plus, les médias sont considérés comme un quatrième pouvoir, c'est-à-dire un garant indispensable de la démocratie, dont la tâche et même le devoir est d'exercer un contrôle sur le pouvoir politique (Libois 1994 : 41). Holmberg (2004 : 38) rappelle cependant que l'utilisation plus fréquente de certaines sources que d'autres par les journalistes est inévitable et renforce forcément la hiérarchie sociale. Mais d'autre part, il est naturel que les journalistes interviewent les personnes qui ont la connaissance nécessaire sur un fait ou qui détiennent le pouvoir dans la société. En effet, à l'origine, la hiérarchie sociale existait déjà bien avant les pratiques journalistiques dont il ne peut pas être une conséquence.

Traiterons maintenant de différentes définitions possibles de l'objectivité journalistique afin de trouver une définition adaptée à nos besoins.

1.2 DÉFINITIONS DE L'OBJECTIVITÉ JOURNALISTIQUE

D'après Bernier (1994), la notion de *l'objectivité* est le plus souvent comprise comme

« une interdiction faite au journaliste de biaiser ses comptes rendus en fonction de ses préjugés, de ses croyances, de ses convictions, etc. On lui demande de laisser ces considérations de côté, de les exclure de son travail de diffuseur d'informations... »

Au lieu de prendre parti et de prononcer explicitement ses propres jugements, le journaliste doit donc présenter les informations d'une manière neutre pour que le public puisse ensuite former sa propre opinion. Le journaliste doit se dépersonnaliser le plus possible dans ses écrits, car ses préférences personnelles déformeraient la réalité qu'il est censé de rapporter objectivement. Brugeilles et al. (1980 : 3, cité par Boyer 1988 : 71) présentent l'objectivité de la manière suivante : « Eliminer le maximum de 'bruits' rédactionnels entre l'information et le lecteur, tel est l'objectif de l'écriture de presse. » Cela est pourtant très contradictoire, car comme l'indique déjà leur nom, les médias sont des *médiateurs* entre le public et les faits de la réalité.

Bernier (1994) continue que pour être objectif, il faut que

« [...] le journaliste se limite aux faits et aux opinions des autres dans ses comptes rendus, qu'il soit impartial, ne prenne pas parti, et qu'en outre il divulgue ses sources pour assurer qu'il n'est pas l'auteur des énoncés ou l'acteur des faits relatés. Aucune interprétation de la part du journaliste ne doit 'contaminer' le texte, en somme, et les commentaires doivent provenir des sources... ».

Le discours du journaliste doit donc être clairement distingué de celui des sources. Il importe de souligner que le journaliste peut cependant exprimer assez librement les opinions de ses sources bien qu'il doive éviter d'exposer ses propres préférences. En ce qui concerne notre objet d'étude, *le discours citant des journalistes*, l'interdiction d'interpréter de la part du journaliste nous semble un phénomène très intéressant. La tâche du discours citant des journalistes étant d'introduire et d'expliquer le discours des sources citées, il est fort probable qu'il oriente l'interprétation des lecteurs en transmettant des commentaires et des évaluations des journalistes. Nous traiterons de plus près le discours citant dans le chapitre 3.

Selon la définition de Gauthier (1989, cité par Charron et al. 1999 : 9-10), un texte est objectif s'il donne priorité à l'objet sur le sujet. Cela correspond à la théorie de Bernier (1994), car le journaliste en tant que sujet doit gommer le plus possible sa présence. Pourtant, à travers les choix langagiers du journaliste, sa présence et ainsi sa subjectivité peuvent se manifester dans un texte plus ou moins explicitement. La phrase « La Terre est ronde » est parfaitement objective, tandis que « Moi, je dis que la Terre est ronde » est un énoncé très subjectif⁵. Bien que la dernière phrase ne transmette aucune prise de position ou impartialité de la part du journaliste, elle présente le monde à partir d'un certain point de vue qui est donc celui du journaliste.

Pour rendre leurs textes plus objectifs, les journalistes utilisent certaines procédures. Par exemple, ils écrivent impersonnellement à la troisième personne et évitent l'utilisation du pronom « je ». En effet, Charron et al. (1991 : 12, cité par Bernier 1994), proposent des moyens concrets pour garantir l'objectivité. Ils définissent l'objectivité comme un ensemble de règles d'écriture avec lesquelles les lecteurs sont familiers. Ces règles contiennent des « techniques discursives particulières » censées rendre le texte plus neutre, comme le mode indicatif, les formules neutres, l'identification et la citation des sources, etc. Il est donc question des routines liées à la production des textes. L'utilisation de ces règles varie cependant selon le genre journalistique. Elles sont une obligation pour les genres factuels (le

⁵ Exemples de Charron et al. (1999 : 10).

compte rendu et l'enquête) tandis que dans les critiques et dans les commentaires elles sont facultatives. Cette définition de Charron et al. (*ibid.*) est, par conséquent, liée à la langue d'une manière plus étroite que celle de Bernier (1994).

Traisons encore la conception de Westerståhl (1972 : 12-13), qui envisage l'objectivité journalistique à plusieurs niveaux. Il la divise d'abord en deux aspects principaux, à savoir **la dimension factuelle** (*saklighet*) et **l'impartialité** (*opartiskhet*). La première dimension aborde les questions éternelles de la philosophie, p.ex. comment la connaissance sur la réalité est-elle possible et comment le journaliste peut-il choisir les faits pertinents sur l'infinité des choix possibles. La deuxième dimension exige un traitement équitable et neutre de toutes les personnes concernées dans les médias.

D'après Westerståhl (*ibid.*), la dimension factuelle consiste en **la véracité** (*sanning*) et **la pertinence** (*relevans*), tandis que l'impartialité est formée de **l'équité** (*balans*) et de **la neutralité** (*neutral presentation*). Selon l'exigence de la véracité, la description des événements faite par le journaliste doit correspondre à la réalité. La pertinence exige que les journalistes doivent faire connaître les faits pertinents selon le critère de l'intérêt public. Il faut que les événements choisis tout comme les aspects relevés soient pertinents. L'équité veut dire que si un conflit a deux parties, le journaliste doit accorder autant de place pour chacune. Pourtant Westerståhl (*ibid.*) fait remarquer que dès qu'il y a plus de deux parties concernées, l'exigence de l'équité devient plus compliquée, car on ne sait pas si toutes les parties ont un rôle aussi important dans un événement. Finalement, la neutralité du moyen de présenter les personnes concernées signifie que le journaliste ne peut pas s'identifier ou se distancier d'eux (*ibid.* : 12-21). Notons ici que ces deux dernières exigences couvrent aussi la définition de Bernier (1994) présentée ci-dessus.

Quant aux relations entre les quatre aspects de l'objectivité distingués par Westerståhl (*ibid.*), la véracité semble être une condition primordiale. Si la véracité ne se réalise pas, toutes les autres exigences perdent leur importance. Les trois autres conditions – pertinence, équité et neutralité – de leur côté, peuvent se réaliser indépendamment les unes des autres, ce qui veut dire aussi que toutes leurs combinaisons sont possibles. Par exemple, une nouvelle qui remplit la condition de la pertinence peut être impartiale ou partielle. L'étude de la véracité et de la pertinence exige forcément une recherche sur la réalité extérieure des textes journalistiques pour permettre de juger si les textes produits remplissent ces deux conditions. En revanche, le

traitement et l'accès de différentes personnes (et groupes de personnes) à la presse ainsi que la neutralité de la façon de les présenter sont des faits plus concrets et ainsi plus faciles à observer. L'équité peut être étudiée à travers les côtés négatifs ou positifs attribués aux personnes concernées et la neutralité à travers le choix des mots et des expressions utilisés (*ibid.*).

Comme nous venons de le voir, la notion de *l'objectivité journalistique* est loin d'être une notion simple. Dans ce travail, nous nous appuyerons notamment sur la définition de Westerståhl (*ibid.*), qui nous permet le mieux de diviser l'objectivité en plusieurs facteurs. Dans notre analyse, nous considérons l'objectivité journalistique comme **la neutralité de la manière de présenter les faits**. En même temps, nous admettons cependant que les autres facteurs présentés ici sont autant de constituants importants de l'objectivité. Pourtant la neutralité nous permet de nous concentrer uniquement sur les éléments internes des textes choisis au lieu d'examiner leur correspondance avec la réalité extérieure. En outre, la neutralité nous semble la définition la plus adéquate pour répondre aux objectifs présentés au début de ce mémoire. Elle nous permettra avant tout d'adopter un point de vue linguistique.

Après ce traitement de différentes définitions de l'objectivité, nous présenterons la méthode de l'analyse, *l'analyse critique du discours*.

2 MÉTHODE – ANALYSE CRITIQUE DU DISCOURS

Nous commencerons ce deuxième chapitre par un bref aperçu sur la nature et les objectifs de **l'analyse critique du discours** développée par Fairclough (1995) comme une méthode pour étudier des textes médiatiques. Ensuite, nous aborderons ses définitions de *discours* et de *texte*. Dans ce travail, notre intention ne sera pas d'entrer dans le détail dans la présentation de différentes définitions possibles de ces deux notions. En revanche, nous nous contentons seulement de constater qu'elles sont toutes les deux des concepts très contestés et que parmi de nombreuses définitions nous avons choisi celles de Fairclough (*ibid.*), qui vont dans le même sens avec nos objectifs. La notion de discours proposée par Fairclough (*ibid.*) nous amènera cependant à étudier de plus près la nature contestée de l'objectivité dans la pratique journalistique. Dans ce contexte, nous présenterons les trois problèmes de l'objectivité journalistique que nous avons jugés les plus pertinents, à savoir *le choix des événements*, *le*

choix de l'approche et le choix des mises en scène langagières. Nous traiterons aussi brièvement le contexte socioculturel actuel des médias.

2.1 OBJECTIFS DE L'ANALYSE CRITIQUE DU DISCOURS

Fairclough (1995) étudie donc les textes médiatiques à l'aide de la méthode de **l'analyse critique du discours** (*critical discourse analysis*)⁶, qui lui permet d'adopter à la fois un point de vue linguistique et social. En effet, l'ACD constitue pour lui une tentative de réunir la recherche linguistique et socioculturelle. Avec l'analyse linguistique minutieuse des textes particuliers, l'étude socioculturelle, qui reste facilement trop abstraite, devient plus concrète et plus proche de la pratique. D'autre part, l'ACD permet d'insérer des éléments du contexte social dans l'analyse purement linguistique des textes, ce qui permet d'examiner entre autres le rapport de la langue et du pouvoir (*ibid.* : 53-54).

L'approche est appelée *critique* parce qu'elle considère que toute utilisation de la langue est très étroitement liée au pouvoir, même si cette connexion n'est pas toujours consciente pour les locuteurs (Fairclough 1989 : 5). C'est pourquoi l'étude soignée des textes médiatiques est très importante. En effet, le but essentiel d'une analyse des textes médiatiques consiste à relever leurs sens latents et indirects. Avec ce type de sens cachés, il est possible d'influencer les impressions et les conceptions qui restent facilement dans l'esprit des lecteurs, même si le texte ne les renforce pas (Holmberg 2004 : 47). En plus des relations de pouvoir, l'ACD vise à révéler des changements socioculturels. Pour Fairclough (1995, 60), les changements linguistiques sont un préalable des changements sociaux plus larges et permettent ainsi d'étudier ces derniers. Dans le sous-chapitre suivant, nous passons à présenter notre conception de la notion de *discours* en nous appuyant sur la définition de Fairclough (*ibid.*).

2.2 DÉFINITION DU DISCOURS

L'ACD considère la langue comme une « forme de pratique sociale » que Fairclough (1989) appelle **discours** (*discourse*). Cela veut dire que la langue est un constituant de la société et ne peut pas être étudiée séparément de son contexte. De plus, la langue est influencée et déterminée par la société qu'elle contribue, de sa part, à influencer aussi. C'est grâce à cette

⁶ Désormais ACD.

relation dialectique qu'il faut étudier la langue pour rendre visibles les relations de pouvoir latentes dans une société (*ibid.* : 20, 22 ; Fairclough 1995 : 12).

Le terme *discours* est utilisé aussi bien par les sociologues que par les linguistes. Fairclough (*ibid.* : 18) distingue deux sens principaux pour le définir. Le premier est dominant dans les recherches linguistiques et considère le discours comme une interaction sociale entre les personnes dans les situations réelles. Le second, qui est dominant plutôt dans les recherches sociales post-structuralistes, définit le discours comme une construction sociale de la réalité. Pour Fairclough lui-même, le discours contient toujours les trois dimensions : **le texte**, **la pratique discursive** (*discourse practice*) et **la pratique socioculturelle** (*sociocultural practice*) ; (*ibid.* : 18-19, 54 ; sur le discours voir aussi Johansson 2000 : 26).

De ces trois dimensions du *discours*, l'analyse des textes correspond à l'analyse linguistique traditionnelle. Le deuxième aspect du discours, la pratique discursive, comprend la production et la consommation, c'est-à-dire l'environnement immédiat des textes médiatiques. Dans cette dimension, il s'agit d'étudier l'intertextualité des textes. Le troisième aspect, la pratique socioculturelle, influe sur les textes à travers la pratique discursive. Il s'agit donc d'étudier l'influence du contexte socioculturel sur les textes médiatiques (*ibid.* : 57-62 ; Fairclough 1989 : 24). Ainsi, l'analyse des textes constitue-t-elle seulement une partie de l'analyse du discours qui contient également l'analyse des pratiques discursive et socioculturelle. De plus, la conception de la langue (ou du discours) de Fairclough ne comprend pas seulement le texte visible, mais aussi les pratiques et les contextes derrière ce texte.

Notons pourtant que Fairclough (1995 : 19) souligne qu'un chercheur peut décider de se concentrer seulement sur un de ces aspects du discours au lieu de les analyser tous à la fois. Notre objectif étant d'effectuer une analyse linguistique, nous nous concentrerons tout particulièrement sur le texte en n'oubliant toutefois pas son lien étroit avec les pratiques discursive et socioculturelle. Dans les sous-chapitres suivants, nous examinerons de plus près ces trois dimensions du *discours*. Nous commencerons par la pratique discursive et notamment par les trois problèmes qu'elle présente du point de vue de l'objectivité. Ensuite, nous aborderons la pratique socioculturelle des médias et finalement, nous traiterons la troisième dimension du *discours*, la notion de *texte*.

2.2.1 PRATIQUE DISCURSIVE

Bien que nous cherchions à étudier notamment les caractéristiques internes de notre corpus, nous ne pouvons pas ignorer les contextes où les textes médiatiques sont produits. Dans les sous-chapitres qui suivent, nous souhaitons donc présenter la problématique liée à la pratique discursive (c'est-à-dire à la production des textes médiatiques) du point de vue de l'*objectivité* sous trois angles qui nous semblent les plus pertinentes : **le choix des événements, le choix de l'approche et le choix des mises en scène langagiers.**

2.2.2.1 CHOIX DES ÉVÉNEMENTS

Le premier problème lié à l'objectivité journalistique est celui de **sélection des événements**. En effet, les faits de la réalité ne deviennent des événements dignes d'être transformés en nouvelles que par les interventions et les choix des journalistes. La phrase « Informer, c'est d'abord choisir » illustre très bien la situation (Cayrol : 1991, 14 ; Brochier : 1983, 17). Mais ces choix étant forcément subjectifs, comment peuvent-ils garantir l'objectivité requise ? De plus, à cause de la sélection et de la hiérarchisation obligatoires des faits de la réalité, le public ne connaît finalement que les événements jugés les plus importants et significatifs par les journalistes (Cayrol 1997 : 80). Ainsi, la presse a-t-elle un immense pouvoir pour déterminer ce qui est de l'actualité dans une société. Il s'agit de « l'établissement de l'ordre du jour » (*agenda setting*) par les médias (Cayrol 1997 : 18).

Dans la vie quotidienne, les médias sont souvent perçus comme un « miroir de la réalité », c'est-à-dire comme un reflet objectif de la réalité. Pourtant, les journalistes ne peuvent jamais rapporter les faits de la réalité tels qu'ils sont ; ils doivent les reconstruire avec l'aide de différentes sources d'information. Comme les lecteurs, les journalistes n'ont pas souvent l'accès direct aux faits qu'ils transforment en nouvelles. Leur vision est fréquemment basée sur les discours déjà produits (témoignages, communiqués officiels, dépêches des agences de presse, etc.) à propos des événements et non pas sur ce qu'ils ont vu eux-mêmes (Darde : 1988, 93). Ainsi, les médias nous dessinent-ils souvent « une réalité de seconde main » (Cayrol : 1997, 22).

2.2.1.2 CHOIX DE L'APPROCHE

Le deuxième problème que pose l'exigence de l'objectivité est celui des **limites de la perspicacité des journalistes**. Selon une autre métaphore, les médias sont censés être une « fenêtre sur le monde ». Cette métaphore est cependant trompeuse, car elle veut dire que les médias devraient informer le public objectivement et authentiquement sur tout ce qui se passe dans le monde. Cayrol (1997 : 77) souligne qu'au lieu de décrire la réalité, les médias diffusent des nouvelles sur les événements, ce qui n'est pas la même chose. Tuchman (1978 : 1) considère aussi la métaphore problématique puisque la vue dépend aussi bien de l'observateur que de la fenêtre. La fenêtre peut être petite ou grande, avoir un ou plusieurs carreaux, son vitre peut être opaque ou clair et elle peut porter sur la rue ou sur la cour. La vue dépend aussi de la place où l'observateur se situe par rapport à la fenêtre (prés / loin, à gauche / à droite).

De plus, deux personnes regardant par la même fenêtre ne voient jamais tout à fait la même vue, bien qu'ils veuillent tous les deux être objectifs. Ce sont leurs connaissances antérieures et leur personnalité qui interviennent et déterminent ce qu'ils voient. Ainsi, une fenêtre ne garantit pas une vue objective et univoque, ce qui fait que la réalité présentée par les journalistes est toujours la réalité qu'ils observent. Les journalistes doivent choisir le point de vue et les éléments qui constituent la nouvelle sur un événement et c'est à partir de ce point de vue que les événements sont connus par le lecteur. Or, il importe de noter qu'il existe souvent plusieurs points de vue simultanés dans un article. En effet, les sources citées par le journaliste apportent leurs propres points de vue à l'article. Pourtant, il ne faut pas oublier que les propos cités ne sont pas là par hasard. Par contre, c'est toujours le journaliste qui choisit les personnes qu'il invite à s'exprimer.

2.2.1.3 CHOIX DES MISES EN SCÈNES LANGAGIERS

Comme le montre la métaphore « fenêtre sur le monde », il existe toujours plusieurs différents points de vue possibles, ce qui fait qu'il y a également de nombreux moyens de présenter un fait. En effet, **le choix des mises en scènes langagiers** constitue le troisième problème de l'objectivité : la langue étant toujours utilisée par un sujet, elle ne peut jamais refléter la réalité tout à fait objectivement. Les journalistes doivent transmettre les faits par leurs choix linguistiques qui sont forcément subjectifs. Ainsi, d'après Rabatel (1998 : 120), l'inévitable

subjectivité de la langue fait que les jugements de valeur sont plus fréquents dans les textes médiatiques qu'on pourrait le croire.

Selon Fairclough (1995 : 2), les médias exercent un pouvoir linguistique et discursif. Ce qui se trouve dans les pages des journaux n'est pas la réalité « authentique », mais une version de la réalité qui dépend toujours des intérêts et des objectifs de son créateur. Fairclough appelle ces versions de la réalité les *représentations*. Il souligne que la langue ne reflète pas la réalité comme un miroir, mais qu'elle participe activement à sa construction. En effet, tous les produits médiatiques sont des représentations construites d'un ensemble de signes textuels qui créent des sens chez les lecteurs. Pour Fairclough, il n'est pas question seulement du fait que les médias représentent le monde sélectivement (même si cela est important également), mais aussi de quelles sortes d'identités et de relations sociales ils transmettent (*ibid.* : 17, 103-104). Nous revenons à cette question dans le chapitre 2.2.3.

La façon dont les médias présentent les faits est décisive, car avec une mise en scène particulière les journalistes peuvent facilement orienter l'interprétation du lecteur. Dans ce cas, ils ne se contentent plus seulement de l'informer objectivement sur des événements choisis (Parini : 2003, 69). De plus, les lecteurs sont dépendants des médias puisque nombre de faits ne leur sont accessibles que par ceux-ci et la plupart du temps, ils sont dans l'impossibilité de vérifier les informations (Cayrol : 1997, 21-22 ; Darde : 1988, 93).

Charron et al. (1999 : 8) rappellent que le discours médiatique est fortement institutionnalisé et qu'il existe des conventions qui aident les journalistes à effectuer rapidement des choix nécessaires. Il est donc question des routines qui facilitent leur travail. Notons encore que ces mêmes conventions font que le lecteur a des attentes particulières à l'égard des textes médiatiques. La norme d'objectivité fait partie aussi bien des conventions que des attentes : les journalistes doivent la respecter dans leur travail et le public présume que les produits médiatiques sont objectifs.

Si nous comparons les trois problèmes de l'objectivité présentés ici avec la définition de Westerståhl (1972) traitée dans le chapitre 1.2, nous pouvons constater que le premier problème (la sélection des événements) est lié à la dimension factuelle tandis que le dernier (choix des mises en scène langagières) est plus étroitement lié à l'impartialité. Le deuxième problème (choix de l'approche), de sa part, contient des éléments appartenant à tous les deux

dimensions de l'objectivité. En effet, le journaliste doit traiter dans ses nouvelles des éléments pertinents et conformes à la vérité, mais en plus, il doit garantir l'accès équitable de différentes personnes et groupes aux médias. Comme nous avons adopté une approche linguistique pour analyser l'objectivité, ce sera le problème du choix des mises en scène langagières qui nous intéressera le plus. Traiterons cependant d'abord le contexte socioculturel actuel des médias qui pose également ses propres contraintes et limites à la pratique journalistique et à l'objectivité.

2.2.2 PRATIQUE SOCIOCULTURELLE

L'objectivité journalistique se trouve aujourd'hui devant de nouveaux défis et semble de plus en plus problématique. Le fort besoin de **rentabilisation** des énormes conglomerats médiatiques et le souci de **divertir le public** sans oublier le fait que l'information doit être livrée de plus en plus **en direct et en continue** portent nécessairement un effet sur l'objectivité. En effet, il y a un débat sur la hiérarchie des critères de rentabilité et ceux de l'intérêt du public dans la pratique journalistique (Charron et al. 1999 : 1).

Chanteau (1998 : 57-58) propose que les médias sont avant tout des entités soumises aux règles du marché comme n'importe quelle entreprise. Les médias fabriquent des produits qu'ils essayent de vendre aux acheteurs dans une situation de concurrence plus ou moins forte. Les contraintes de rentabilité imposées par le marché portent une influence aussi bien sur l'image visuelle (maquette, choix des illustrations) que sur le contenu des journaux (choix et hiérarchie des sujets, mode de traitement). Un journal est ainsi semblable à n'importe quel produit de consommation (*ibid.*). La captation des lecteurs pour leur vendre le journal est devenue aussi importante que la première fonction des médias : la transmission de l'information (Branca-Rosoff : 1999, 13). La conciliation de l'intérêt du public avec celui de l'entreprise de presse, qui est soumise à l'impératif de la concurrence, est pourtant difficile.

Fairclough (1995) parle de la tension entre les deux fonctions des médias: la diffusion de l'information et le divertissement. L'importance accrue de la rentabilité sous la forme de la concurrence et de la pression commerciale de plus en plus intenses ont pour conséquence que tous les médias (même les journaux dits « sérieux ») doivent divertir le public.⁷ Dans les

⁷ Fairclough (1995 : 11) constate que ce phénomène de divertissement ne concerne pas seulement les médias, mais toute la société : écoles, universités, santé publique, politique et plusieurs autres domaines.

sociétés contemporaines, ce changement économique est accompagné d'un changement culturel que Fairclough appelle une **culture de consommation** (*consumer or promotional cultures*) (*ibid.* : 5, 10-11). Charaudeau (1988 : 47-49) parle du même phénomène quand il dit qu'il existe deux pôles dans la communication médiatique : « faire sérieux » et « séduire ». Le premier exige que l'information ainsi que sa présentation puissent être jugée crédibles et que l'esprit scientifique soit respecté. En revanche, le deuxième pôle exige que cette même information soit présentée de façon accessible et excitante pour qu'elle plaise au public.

Quant aux relations entre les journalistes et les hommes politiques, le besoin de divertir le public se traduit en deux manières. D'abord, l'intérêt croissant des journalistes sur la vie privée des hommes politiques est lié à un phénomène que Cayrol (1991 : 449 ; 1997 : 14) appelle « la personnalisation du pouvoir ».⁸ Les journalistes attirent l'attention des lecteurs sur les gens plutôt que sur les organisations ou mouvements car les gens sont toujours plus intéressés par d'autres gens plutôt que par les organisations sans visage. Selon l'exemple donné par Cayrol (1991 : 449), on parle actuellement plus volontiers du « parti de M. Chirac » que du « RPR ».

Un autre moyen de divertir davantage le public est la tendance des journalistes à présenter la vie politique comme affrontements et alliances entre les individus. Pour faire cela, les journaux empruntent fréquemment les termes du vocabulaire sportif et militaire (Cayrol : 1991, 449 ; 1997, 15). Les écrits journalistiques deviennent en même temps plus narratifs, ce qui facilite la compréhension des faits compliqués. Les journalistes créent des « spectacles politiques » en les dramatisant, simplifiant et personnalisant bien que la situation réelle ne soit pas toujours aussi simple que *A contre B* (Holmberg : 2004, 33)⁹.

Selon Holmberg (*ibid.* : 32, 51), la possibilité des hommes politiques de contrôler le contenu des articles concernant leurs activités ou leur personnalité s'est affaiblie car les journalistes utilisent des citations de plus en plus courtes. De plus, la façon dont les journalistes traitent les sources est devenue plus évaluative. Les journalistes tentent d'interpréter les dires des hommes politiques en ne se contentant pas seulement de leur offrir une arène où ceux-ci

⁸ Cayrol (*ibid.*) note que tous les médias (journaux, radio, télévision) participent à ce phénomène.

⁹ Holmberg (*ibid.* : 34) souligne que le même processus s'est effectué dans d'autres domaines également ; l'économie, le sport, la culture, etc.

pourraient s'exprimer. « La réalité politique » des journalistes diffère souvent de celle des hommes politiques.

D'après Charron et al. (1999 : 1), les genres journalistiques qui autorisent un style plus personnel et qui mettent en valeur l'émotion occupent aujourd'hui de plus en plus de place dans les journaux. Toutefois ces genres sont peu compatibles avec la norme traditionnelle d'objectivité selon laquelle les nouvelles doivent être écrites dans un style neutre et impersonnel et la subjectivité du journaliste doit être effacée le plus possible. Charron et al. (*ibid.*) parlent de la « subjectivation du discours de presse ».

Après avoir traité ces deux dimensions du discours, les pratiques discursive et socioculturelle, nous passerons à examiner sa troisième dimension, le *texte*.

2.2.3 DÉFINITION DE *TEXTE*

Selon Fairclough (1995), on peut trouver dans n'importe quel *texte* ou une partie de texte (qui est donc un constituant visible du *discours*) trois fonctions simultanées : la fonction de **représentation du monde**, la fonction de **construction des identités et des relations sociales**. La première fonction indique comment le monde (les événements, relations, etc.) est décrit. Les représentations particulières et répétées peuvent promouvoir certaines idéologies. Le deuxième aspect étudie quelles identités sont créées pour les personnes concernées (p.ex. journaliste, lecteur, sources). On peut souligner, par exemple, le statut et le rôle d'une personne plutôt que ses caractéristiques personnelles. Le troisième aspect examine les relations entre les personnes concernées (p.ex. journaliste – lecteur, journaliste – sources). Cette relation peut être, par exemple, formelle ou informelle, proche ou distante. Il importe de noter que la première fonction est associée plus étroitement avec la définition sociologique et la troisième avec la définition linguistique du *discours* (*ibid.* : 5, 17).

Il est donc impossible au journaliste d'écrire un texte sans prendre position face aux événements qu'il décrit, face au lecteur à qui il écrit et face aux sources dont les propos il cite dans son texte. En écrivant un texte le journaliste met en relation lui-même, les sources, le lecteur et le monde. Cela se fait à travers les choix discursifs effectués par le journaliste. Les choix se font parmi les formes langagières potentielles (lexique et grammaire) qui portent une influence sur le contenu aussi. En plus, les genres et les types de discours utilisés sont aussi

des résultats des choix. Pour analyser les textes médiatiques il faut donc étudier les choix effectués qui peuvent parfois apporter à un texte une fonction idéologique. Selon Fairclough (1995 : 18, 104 ; 1989 : 32-35), il est important de révéler les suppositions idéologiques, car elles se transforment facilement en truismes qui entretiennent et légitiment les relations de pouvoir existantes dans une société – même des relations de pouvoir inéquitables et injustes.

Dans le cadre de la notion de *texte* présentée ici, nous nous intéresserons notamment à la deuxième et à la dernière fonction, c'est-à-dire aux identités et aux relations. Dans notre cas, il s'agit de voir quels types d'identités les journalistes créent pour leurs sources et aussi quels types de relations existent entre les journalistes et ces sources. Pour révéler cela, nous étudierons des expressions linguistiques qui transmettent des évaluations des journalistes. Le discours citant nous offre un site propice pour étudier ces questions car « [l]a manière dont le journaliste rapporte et cadre les propos d'autrui dans son propre propos témoigne de son rapport à autrui, et donc à la fois de sa propre identité et de celle qu'il attribue à l'autre » (Charron et al. 1999 : 13).

3 OBJET D'ÉTUDE : LE DISCOURS CITANT DES JOURNALISTES

Le présent chapitre sera consacré à notre objet d'étude, *le discours citant* des journalistes. Nous commencerons par déterminer la terminologie que nous utiliserons dans ce travail. En même temps, nous définissons les notions les plus essentielles (*le discours rapporté*, *le discours citant* et *le discours cité*). Nous traiterons également les fonctions du discours citant et du discours cité. Avant de dresser un bref aperçu sur quelques études antérieures concernant ces sujets, nous examinerons encore les discours citant et cité du point de vue choisi dès le début de ce travail, c'est-à-dire du point de vue de l'objectivité.

3.1 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS

Notre objet d'étude, **le discours citant des journalistes**, fait partie d'un phénomène linguistique qui peut être désigné par plusieurs différents termes selon la perspective et le cadre théorique adoptés par le chercheur. Pour ce phénomène, nous avons rencontré au moins les désignations suivantes : *discours reproduit*, *discours rapporté*, *discours représenté*, *discours repris*, *discours transmis*, *discours transposé*, *citation*, etc. Or, l'expression de

discours rapporté serait devenue la désignation la plus courante.¹⁰ Pourtant, tous les termes énumérés ci-dessus désignent *l'acte de rapporter des paroles d'autrui dans son propre discours*.¹¹ Tous les termes se basent également sur la conception de base proposée par Bakhtine (1977 : 161, cité par Johansson 2000 : 69) :

« Le discours rapporté, c'est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps, un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation. »

En effet, le discours rapporté consiste en deux discours, le *discours citant* et le *discours cité*, dont le dernier devient l'objet du premier. Le discours cité est intégré dans le discours citant d'une façon différente selon le mode du discours rapporté (style direct, indirect ou hybride). Nous revenons aux différentes formes du discours rapporté dans les chapitres 3.3 et 4.2.

Dans notre analyse, nous nous concentrerons sur le discours citant que Tuomarla (2000 : 113) définit de la manière suivante :

« un énoncé du sujet rapporteur qui précède, suit ou est en incise vis-à-vis du discours cité, [et qui] reflète à un certain degré l'attitude communicative du L [locuteur] d'origine, et / ou son acte énonciatif. »

C'est donc le discours citant qui met en scène l'énoncé cité en l'introduisant et le cadrant. Charron & al. (1999 : 14) font référence au même phénomène quand ils parlent des locutions introductives qui définissent la relation entre le locuteur citant et l'énoncé cité. En plus d'attribuer les énoncés cités, les locutions introductives caractérisent souvent la nature et le statut de ces énoncés et tentent ainsi d'orienter l'interprétation que fera le lecteur. Dans l'exemple qui suit, le discours citant est souligné et le discours cité est mis en italique :

- (1) La vérité peut alors être dite : « *Nous devons construire des ensembles industriels puissants, a récemment affirmé le Premier ministre, au Forum de l'Expansion. Cela peut exiger, dans certains cas, des ouvertures de capital des entreprises publiques, qui peuvent parfois aboutir à des privatisations.* »¹²

¹⁰ Pourtant Johansson (2000 : 78-79), essaye d'élargir cette notion en la remplaçant par celle de *discours représenté* qui implique un changement de perspective du « rapport **textuel** (entre mots ou entre textes antérieurs et reproduits) à l'**activité** et à l'**expérience** du sujet vis-à-vis des textes ». Cette définition met en valeur le locuteur citant qui « décontextualise, transfère et transforme quelque chose d'un contexte dans un autre contexte » (*ibid.* : 125). Pour Johansson, une citation n'est jamais une reprise fidèle d'un discours antérieur ; elle est toujours modifiée par le locuteur citant et par le nouveau contexte.

¹¹ Notons que dans notre cas, il s'agit de l'effacement momentané du journaliste au profit des sources citées.

¹² Exemple de Tuomarla (2000 : 121).

Quant aux discours citant et cité, les désignations possibles semblent être au moins aussi nombreuses que celles du discours rapporté. Par exemple, les termes comme *discours contenant / contenu, énoncé rapportant / rapporté, énoncé représentant / représenté, énoncé enchâssant / enchâssé, discours encadrant / encadré* sont utilisés. Dans ce travail, nous utiliserons les termes du **discours citant** et du **discours cité**. Pour éviter la répétition, nous nous servirons également des termes de l'**énoncé citant** et de l'**énoncé cité**. Pour désigner tout le phénomène, nous utiliserons le terme le plus courant, le **discours rapporté**. Nous utiliserons aussi l'abréviation DR pour le *discours rapporté* et *Dcitant* et *Dcité* pour le *discours citant* et le *discours cité*, respectivement.

3.2 FONCTIONS DU DISCOURS CITÉ ET DU DISCOURS CITANT

Le *Dcité* est abondamment utilisé dans la pratique journalistique pour plusieurs raisons. Charron et al. (1999 : 13) en nomment trois. D'abord, la plupart du temps, ce sont les discours eux-mêmes qui constituent un événement pour les journalistes (*Le premier ministre a déclaré que...*). Deuxièmement, l'événement n'est souvent connu par des journalistes que grâce à des témoins (*Selon les pompiers, l'incendie s'est déclaré dans le sous-sol de l'édifice*) et troisièmement, le *Dcité* peut porter sur un autre discours qui de son côté constitue un « événement » (*La ministre a rappelé que c'est son homologue fédéral qui, le premier, a dit ne pas vouloir entendre les doléances des contestataires*)¹³.

Laroche-Bouvy (1988 : 116-126) de sa part trouve sept fonctions pour le *Dcité* : effet d'authenticité, fonction « témoignage », rapporter de bons mots et des formules imagées, apporter de la « couleur locale », introduire des expressions familières, grossières ou argotiques, faire dialoguer les personnages et accrocher l'attention du lecteur et lui donner envie de lire l'article. D'après Tuomarla (2000 : 71), ces fonctions peuvent être regroupées sous deux catégories principales, celle de dramatisation (pour enrichir le texte avec tous ce qui n'est pas neutre) et d'argumentation (pour justifier les constatations propres des journalistes). Tuomarla (*ibid.*) ajoute que l'emploi du *Dcité* permet aux journalistes de rendre plus subjectif le style et le contenu du texte. De plus, le *Dcité* permet aux journalistes de se cacher derrière les mots d'autrui et de ne pas s'engager directement. Pour Strentz (1978 : 50 , cité par Bernier 1994), « le recours aux sources d'information avait, à son origine, pour fonction première

¹³ Tous les trois exemples sont ceux de Charron et al. (1999 : 13).

d'aider les journalistes à accomplir un meilleur travail, et quelques citations servaient à prouver qu'ils n'avaient pas 'tout inventé'. La citation permet donc également aux journalistes d'augmenter la crédibilité de leurs textes.

Nous avons vu les fonctions du discours cité dans la pratique journalistique, mais pourquoi a-t-on besoin du discours citant ? Tuomarla (2000 : 113) propose une réponse à cette question :

« Le passage de la production d'origine à la reproduction suppose de la part du L [locuteur] citant un certain nombre d'opérations, variables selon la forme du DR [discours rapporté]. Détaché de son contexte d'origine, le discours cité aura perdu ses déterminations situationnelles autonomes et sera re-présenté dans un contexte créé par le L citant. »

En effet, le journaliste qui cite le dire d'autrui met en rapport deux situations d'énonciation. C'est pourquoi il doit fournir au lecteur certaines informations sur la situation d'énonciation originale qui n'est plus présente pour le lecteur qu'à travers la description donnée par le journaliste. Cette description est, d'après Tuomarla (2000 : 119), « inévitablement partielle et subjective ». Elle continue que « [l]a phrase qui introduit la reproduction est d'une extrême importance, car par elle nous apprenons qu'un sujet parlant se fait le porte-parole d'un autre sujet. » En plus d'attribuer le *Dcité* à un certain locuteur autre que le journaliste, le *Dcitant* l'introduit dans l'ensemble du texte du journaliste. Ainsi, le discours du journaliste peut-il être considéré comme une sorte de métalangage qui met en rapport les discours cités en les cadrant et les commentant (Pietilä : 1995, 82). D'après Jeandillou (1997 : 71), le *Dcitant* fonctionne à la manière des « didascalies théâtrales » en qualifiant et caractérisant le *Dcité*. Normalement, le *Dcitant* répond au moins à trois questions : **qui** parle dans les citations, **quand** et **comment**. Tuomarla (2000 : 113) appelle ces informations « l'attribution du dire ».

3.3 RAPPORT ENTRE LE DISCOURS CITÉ ET DISCOURS CITANT

La nature de la relation entre discours citant et discours cité varie dans les différentes formes du DR. Dans le **discours direct**, le *Dcité* est distingué nettement du *Dcitant* avec les marques typographiques (normalement avec les guillemets) et son statut par rapport au *Dcitant* est plus autonome que dans le **discours indirect** qui modifie les propos cités en ne gardant que leur contenu. De plus, dans le discours direct, les paroles citées sont censées être restituées telles qu'elles ont été produites par l'énonciateur cité. Le point de vue est également celui de l'énonciateur cité, tandis que dans le discours indirect, le point de vue est celui du journaliste. Dans la troisième forme, présentée souvent à côté du style direct et indirect, le **discours**

indirect libre, la frontière entre le *Dcitant* et le *Dcité* devient encore plus floue. Cela concerne aussi bien toutes les formes hybrides du DR (v. p.ex. Maingueneau 2000 : 118, 127-128). Nous traiterons ces formes hybrides plus précisément dans le chapitre 4.2.

Bien que les propos cités en discours direct semblent plus ou moins autonomes par rapport au discours du journaliste, les textes médiatiques sont finalement toujours régés par le point de vue du journaliste. Le journaliste peut parfois laisser les sources parler directement au lecteur, mais cela ne se fait que momentanément et toujours dans les limites déterminées par le journaliste lui-même. En effet, le journaliste peut soit soutenir soit troubler les dires des sources dans son *Dcitant*. De plus, c'est toujours le journaliste qui choisit les personnes qui ont la possibilité de s'exprimer dans ses textes (Holmberg 2004 : 32, 51).

3.4 DISCOURS RAPPORTÉ, DISCOURS CITANT ET L'OBJECTIVITÉ

Charron et al. (1999 : 13) soulignent que pour étudier l'objectivité/subjectivité des textes, il faut d'abord pouvoir distinguer le discours du journaliste de celui des sources citées. Cela est compréhensible, puisque les sources citées ont l'autorité d'exprimer leurs préférences et opinions subjectives, tandis que l'exigence de l'objectivité veut que le discours du journaliste soit neutre. Charron et al. (1999 : 18) ajoutent que malgré la finalité informative et l'exigence de l'objectivité, la distinction entre le discours du journaliste et celui des sources ainsi que l'identification des sources n'est pas toujours sans ambiguïtés. Cela touche également la problématique de la responsabilité, car rapporter des paroles antérieures de quelqu'un d'autre permet au locuteur citant de ne pas prendre en charge directement ces propos (Maingueneau 2000 : 115-116). Si l'attribution du dire faite par le journaliste n'est pas claire, le lecteur ne sait pas qui est responsable des propos cités : le locuteur citant ou le locuteur cité. Cela nuit à l'objectivité des textes journalistiques.

En plus de l'ambiguïté liée à l'attribution du dire, la relation entre le DR et l'objectivité est problématique sur d'autres plans également. En effet, les problèmes de l'objectivité traités dans le chapitre 2.2.1 concernent aussi bien le phénomène du DR. Le journaliste doit faire le choix de citer ou de ne pas citer. Il détermine aussi la longueur et la quantité des fragments cités ainsi que la forme du DR utilisée. De plus, dans son *Dcitant*, le journaliste peut influencer sur l'interprétation que fait le lecteur sur l'énoncé cité. Selon Charron et al. (1999), le DR constitue un lieu important pour l'étude de la subjectivité des journalistes. D'après eux, « une

analyse de la subjectivité dans le discours de presse doit surtout accorder une grande attention aux formules introductives du discours rapporté car elles sont un lieu privilégié de manifestation de la subjectivité du journaliste » (*ibid.* : 13-14).

Pour respecter la norme de l'objectivité, les journalistes essayent de faire attention à ne pas exprimer trop explicitement leurs préférences ainsi qu'à ne pas trop interpréter les faits. Cela se fait en évitant les expressions fortement connotées et en écrivant impersonnellement à la troisième personne, car les journalistes veulent être considérés comme observateurs impartiaux qui transmettent les faits sans y intervenir. Pour cette raison, les interprétations sont souvent mises sous la responsabilité des sources. Ainsi, le DR est-il parfois utilisé par les journalistes pour rendre plus neutre leur propre discours, ce qui « sert un besoin dicté par le principe de la neutralité et de l'objectivité du journalisme » (Tuomarila 2000 : 77). Pourtant, le fait que les points de vue des sources citées sont toujours rapportés par le journaliste donne à celui-ci un immense pouvoir de manipuler les énoncés originaux bien que cela soit interdit par la norme de l'objectivité (Pietilä : 1995, 72). D'après Maingueneau (2000 : 119),

« La situation d'énonciation citée étant reconstruite par le rapporteur, c'est cette description nécessairement subjective qui donne son cadre à l'interprétation du discours cité. Le DD [discours direct] ne peut donc être objectif : quelle que soit sa fidélité, le discours direct n'est jamais qu'un fragment de texte dominé par l'énonciateur du discours citant, qui dispose de multiples moyens pour lui donner un éclairage personnel. »

Pour étudier l'objectivité du *Dcitant*, il suffit d'examiner les propriétés internes des textes sous forme de commentaires et d'évaluations des journalistes pour juger s'ils décrivent les sources et leurs propos cités d'une façon neutre. Par contre, pour étudier le discours cité, il faudrait prendre en considération la réalité extérieure des textes pour savoir si les journalistes ont cité les paroles telles qu'elles ont été prononcées sans reformuler ni leur forme ni leur contenu. Cela correspond aussi aux deux aspects de l'objectivité définie par Westerståhl (1972) : l'étude du *Dcitant* renvoie plutôt à l'impartialité et l'étude du *Dcité* à la véracité. Dans notre analyse, nous traiterons uniquement le discours citant et donc l'impartialité. Dans le sous-chapitre suivant, nous dresserons un bref aperçu sur quelques études antérieures concernant le DR et le *Dcitant*.

3.5 ÉTUDES ANTÉRIEURES

Comme le constate Rosier (2005), le DR est un objet d'étude privilégié de l'analyse du discours. A côté du corpus littéraire, le corpus de presse est actuellement le plus représenté. Dans le cadre de la presse, l'intérêt se porte notamment sur les verbes introducteurs (Monville-Burston 1993, cité par Tuomarla : 2000) et sur les diverses manières de transposer un discours d'autrui (Maingueneau : 2000). Surtout l'étude des formes hybrides (ou mixtes) est étroitement liée au corpus de presse où ces formes sont abondamment utilisées. L'étude de différentes formes du DR concerne également la question des frontières entre le discours citant et le discours cité. Une tendance a été d'examiner la fidélité des citations écrites par rapport aux discours antérieurs. Peu à peu, l'intérêt a commencé à porter aussi sur un corpus oral (Johansson : 2000) et sur l'oralité d'un corpus écrit (Tuomarla : 2000).

Quant aux travaux portant sur la nature et les éléments du discours citant, Johansson (*ibid.*) étudie les différents types d'introducteurs qui mettent en scène le *Dcité*. Elle aboutit à établir un continuum entre les différentes formes dont les plus simples sont des introducteurs prototypiques contenant un syntagme nominal et un verbe conjugué. À ces formes simples peuvent s'ajouter des indications temporelles ou spatiales ou encore d'autres compléments. Les introducteurs intermédiaires sont plus complexes et peuvent être hypothétiques ou interrogatifs ou contenir une proposition subordonnée relative. Enfin, les introducteurs complexes s'éloignent le plus de la forme prototypique. Johansson (2000 : 98) note que généralement, les cas complexes ne mettent pas en scène les actes d'énonciation antérieurs aussi clairement que la forme prototypique simple.

Johansson (*ibid.*) traite aussi les bornes initiales et finales des occurrences du DR ainsi que les frontières entre l'énoncé citant et l'énoncé cité, mais dans un corpus oral (quatre interviews télévisées) qui a ses propres spécificités par rapport à l'écrit. De plus, elle examine l'identification des voix des énoncés cités sur trois axes : noms propres – noms communs, anonymat – identification et espace public – espace privé. Tuomarla (*ibid.*) étudie aussi les sources citées qu'elle regroupe en deux types principaux : source savante et source générique. Le premier groupe, contenant les experts et les personnes connues, se divise encore en deux catégories : sources nommées et sources anonymes. Le deuxième groupe consiste en des représentants du peuple.

En se concentrant sur un corpus de presse Tuomarla (*ibid.*) traite aussi des modalités d'attribution du dire, notamment les verbes introducteurs et leurs possibles classements. D'après elle, le sémantisme des verbes de citation est l'aspect le plus étudié du DR. En ce qui concerne le *Dcitant*, Tuomarla analyse aussi les commentaires qui renvoient soit au contenu soit à la forme du *Dcité*. Elle note qu'en dehors de la formule introductive, la citation est souvent résumée ou paraphrasée dans le cotexte par l'énonciateur citant. Les travaux de Tuomarla et de Johansson (*ibid.*) nous offrent un point de départ pour notre analyse de différents éléments qui peuvent se trouver dans le discours citant des journalistes. Ni Tuomarla ni Johansson ne présente toutefois pas ces éléments du point de vue de l'objectivité/subjectivité.

Charron et al. (1999), de leur part, proposent une méthode pour étudier justement l'objectivité/subjectivité des articles de presse à travers les quatre éléments : les expressions d'analyse (expressions où le journaliste montre qu'il effectue une opération analytique), les attributions d'états psychologiques, les connecteurs de renforcement et d'opposition et la prospective (prédictions ou conjectures du journaliste). Il faut noter toutefois que leur méthode est destinée à repérer les manifestations subjectives dans un vaste corpus d'articles écrits à différentes époques pour effectuer une analyse quantitative. Dû au vaste corpus, Charron et al. (*ibid.*) cherchent également à automatiser le plus d'opérations possible en les confiant à un ordinateur. Il est clair que cette méthode n'appliquera point à notre analyse, mais elle nous donne quand même des idées sur les indicateurs linguistiques avec lesquels la subjectivité énonciative pourrait être examinée.

Après avoir exposé notre cadre théorique ainsi que notre objet d'étude, nous pouvons passer à l'analyse proprement dite. Dans le chapitre suivant, nous présenterons d'abord notre corpus et les principes selon lesquels nous avons choisi les occurrences que nous analyserons dans ce travail. Ensuite, nous caractérisons brièvement la progression de l'analyse. Le chapitre 5 sera consacré aux résultats obtenus.

II PARTIE : ANALYSE

4 ANALYSE

4.1 CORPUS

Notre corpus est constitué de l'ensemble des articles traitant la Constitution européenne publiés dans deux quotidiens nationaux, *Le Monde* et *Libération*. Nous avons choisi une période commençant le 14 mai 2005 et se terminant au référendum français sur *le Traité établissant une Constitution pour l'Europe* (le 30 mai 2005). Cette période nous semble offrir un corpus suffisamment représentatif pour rendre compte des problèmes que nous nous sommes fixés au début de ce travail. Tous les deux quotidiens ont consacré une rubrique spéciale à la Constitution et notre analyse ne se portera que sur les articles qui se trouvent dans ces deux rubriques¹⁴. Nous avons décidé d'analyser des articles traitant la Constitution puisque le référendum national a suscité de fortes prises de position chez les Français et aussi puisque les hommes politiques ont prononcé ouvertement leur attitude envers la Constitution surtout dans les médias. Nous présumons que ces articles offrent également un lieu propice pour les prises de position des journalistes qui seront donc au centre de notre intérêt.

Afin de délimiter le corpus et de mieux répondre à notre deuxième objectif (la construction des identités pour les sources et la relation entre le journaliste et les sources), nous avons décidé d'analyser seulement le *Dcitant* des journalistes qui introduit ou commente le *Dcité* de deux personnes : celui de Laurent Fabius (Parti socialiste, adversaire de la Constitution, appelé aussi « le chef du non ») et celui de Nicolas Sarkozy (Union pour un mouvement populaire, partisan de la Constitution)¹⁵. De plus, dû à notre objet d'étude, le *Dcitant* des journalistes, nous avons dû écarter certains articles qui ne contiennent aucun *Dcitant*. Pour

¹⁴ Les rubriques sont nommées « L'Union Européenne, Le Référendum du 29 mai » dans *Le Monde* et « Référendum » dans *Libération*.

¹⁵ Le président de la République, Jacques Chirac, était appelé « le chef du oui », mais finalement nous avons choisi M. Sarkozy, qui était appelé « le sous-chef du oui ». Nous supposons que dû à son statut, les journalistes commentent le *Dcité* de M. Chirac d'une façon plus neutre. De plus, nous présumons que M. Sarkozy peut exprimer ses opinions et ses idées plus librement dans les médias que M. Chirac qui représente plus ou moins tout le peuple français et qui pour cette raison doit se présenter plus comme un rassembleur de toute la France. Nous présumons que dû à cela, les journalistes peuvent montrer plus ouvertement leurs attitudes envers M. Sarkozy.

cette raison nous avons exclu par exemple tous les interviews où les journalistes ne font que poser des questions sans introduire ni commenter le discours des sources.

4.2 CHOIX DES OCCURRENCES

Charron et al. (1999 : 19) soulignent qu'une opération préliminaire requise de toute analyse de la subjectivité/objectivité du discours de presse est de pouvoir classer les énoncés selon qu'ils sont attribuables au journaliste ou à autrui. Cela est pourtant assez complexe dans le discours médiatique où l'attribution des énoncés laisse souvent place à l'interprétation. En effet, d'après Charron et al. (1999 : 23), « [l]e lecteur choisit, parmi les possibles, l'interprétation qui lui apparaît la plus probable [...] ». Ils ajoutent que « [s]i le lecteur jouit d'une marge de liberté pour attribuer les énoncés qui constituent un article de nouvelles, l'analyste ne dispose pas – et ne doit pas disposer – de la même latitude. » L'analyste doit donc définir des règles qui lui permettent de faire la distinction entre le discours des journalistes et celui des sources.

Rappelons que notre analyse ne se portera que sur le discours des journalistes, ce qui veut dire que tous les segments du *Dcité* seront exclus de l'analyse. Ainsi, nous n'examinerons pas des articles entiers, mais des extraits contenant du *Dcitant* des journalistes. Pourtant, nous ne prenons en considération que le *Dcitant* qui peut être explicitement attribué aux journalistes et qui rapporte donc soit le discours de M. Sarkozy soit le discours de M. Fabius. Nous ferons la distinction entre les *Dcitant* et *Dcité* principalement sur la base des marques typographiques, notamment les guillemets et l'italique, qui sont censés délimiter le *Dcité*. Ainsi, pour nous, les guillemets qui encadrent le *Dcité* signalent explicitement qu'il s'agit d'une citation attribuable à un tiers. Cette condition nous amène à réfléchir aux différentes formes du DR. Parmi les formes traditionnelles, c'est le discours direct qui est distingué le plus clairement par des moyens typographiques¹⁶. De plus, plusieurs chercheurs parlent de formes hybrides qui combinent des propriétés du discours direct et du discours indirect et qui sont actuellement très courantes dans le discours de presse. Comme le discours direct traditionnel, le *discours direct avec « que »* et le *résumé avec citations* sont également marqués par les guillemets et l'italique et feront ainsi partie des occurrences choisies. Voici un exemple pour chacun :

¹⁶ On distingue généralement trois formes traditionnelles du DR, à savoir le discours direct, le discours indirect et le discours indirect libre.

- (2) « *Le seul chef du oui que je reconnaisse, c'est François* », a affirmé M. Jospin, en réponse à M. Fabius qui a décerné ce titre à Jacques Chirac. (**discours direct**)¹⁷ [Le Monde, le 21 mai, p. 7.]
- (3) M. Devilliers souligne toutefois que « *l'économie française conserve de réelles capacités de rebond.* » (**discours direct avec « que »**) [Le Monde, le 21 mai, p. 6.]
- (4) C'est pour sauvegarder un modèle qui « *se fonde sur l'efficacité économique* » mais aussi sur une « *sensibilité sociale* » que M. Schröder se « bat ». (**résumé avec citations**) [Le Monde, le 21 mai, p. 6.]

Dans les sous-chapitres suivants, nous traiterons de plus près les formes du DR qui sont marquées par les guillemets. Ce sera avec ces formes que nous déterminerons les *Dcitants* qui seront inclus dans notre analyse.

4.2.1 DISCOURS DIRECT¹⁸

De toutes les modalités du DR, le DD laisse entendre le plus parfaitement la voix de l'énonciateur cité, distinguée nettement de celle du journaliste avec les guillemets et/ou l'italique. Le DD permet également au journaliste d'éviter le plus parfaitement sa responsabilité. Selon Maingueneau (2000), le DD prétend restituer les paroles exactes de l'énonciateur cité. Pourtant, le DD n'est pas indépendant du discours du journaliste. Comme il est introduit dans un nouveau contexte par le journaliste, le DD n'est plus interprétable sans l'aide du journaliste. La description et les commentaires du journaliste, qui peuvent se situer avant, après ou en incise à l'intérieur des paroles citées, orientent forcément la lecture des articles de presse (*ibid.* : 118-119). Selon Maingueneau (1986, 87), le DD est « une manière de présenter une citation, mais en aucune façon une garantie d'objectivité ».

4.2.2 DISCOURS DIRECT AVEC « QUE »

Le DD avec « que », est distingué du DD traditionnel par le fait qu'il apparaît après la conjonction « que », ce qui le rapproche au discours indirect. Les fragments du DD sont mis entre guillemets et prétendent ainsi restituer le point de vue et les mots mêmes de l'énonciateur cité comme dans le DD traditionnel. Pourtant, par l'emploi du DD avec « que »,

¹⁷ Dans l'exemple 3, c'est nous qui soulignons.

¹⁸ Désormais DD.

les journalistes essaient d'établir une distance par rapport aux sources qu'ils citent (Maingueneau : 2000, 129-130).

4.2.3 RÉSUMÉ AVEC CITATIONS

Dans le résumé avec citations, il s'agit d'une accumulation de citations explicitement désignées par l'italique et les guillemets. Le journaliste résume un discours complet d'autrui qui n'apparaît plus que par les fragments intégrés syntaxiquement à son propre discours. Les fragments cités sont employés à la fois comme dans le discours indirect, qui restitue le sens, et comme dans le DD, qui restitue les mots authentiques. Par l'intégration syntaxique des énoncés, le résumé avec citations ressemble au discours indirect libre (DIL). Les énoncés sont cependant distingués clairement par la typographie, alors qu'au DIL rien ne permet de séparer les voix de l'énonciateur cité et du journaliste. Le résumé avec citations est réservé aux textes journalistiques, où le DIL est rarement utilisé (Maingueneau : 2000, 132-133). Parfois, l'utilisation du résumé avec citations peut rendre l'interprétation plus difficile, parce qu'il perturbe l'identification des énonciateurs ; le lecteur ne sait pas forcément qui est l'énonciateur de tous les fragments mis entre guillemets.

4.2.4 ÎLOT TEXTUEL vs. MODALISATION AUTONYMIQUE

A côté du DD avec « que » et le résumé avec citations existe encore une troisième forme hybride, *l'îlot textuel*, qui est abondamment utilisé dans la presse. Cette forme est considérée comme un fragment du DD et on peut considérer aussi que le résumé avec citations se constitue de plusieurs îlots textuels attribuables à la même personne. L'îlot textuel est cependant plus problématique que le DD puisqu'il est très proche de la *modalisation autonymique* qui ne fait pas partie des formes du DR. Les exemples 5 et 6 illustrent cette différence. Dans l'exemple 5, le titre contient un îlot textuel qui se répète plus tard dans le texte et qui est attribué à un individu spécifique, dans ce cas à Jean-Marie Le Pen. Par contre, dans l'exemple 6, il est question d'une modalisation autonymique, car l'expression guillemetée n'appartient pas à un locuteur spécifique et pour cette raison n'est pas attribuable à un tiers. Les mots guillemetés font ainsi partie du discours du journaliste et les guillemets sont censés marquer son refus de prendre à son compte cette dénomination.

- (5) Jean-Marie Le Pen (FN) dénonce les « *politiciens étrangers* ».
(TITRE)
Le président du Front National a dénoncé jeudi la « *monstrueuse indécence* » du « *défilé des politiciens étrangers venant dire aux Français comment ils doivent voter* ». [Le Monde, le 21 mai, p. 7.]
- (6) La « *Vieille Europe* » et la nouvelle, symboliquement rassemblées sur la Place Stanislas à Nancy, jeudi 19 mai, n'a pas manqué d'énergie pour défendre l'Union européenne de demain. (Le journaliste parle de Jacques Chirac et Gerhard Schröder.) [Le Monde, le 21 mai, p. 6.]¹⁹

Comme nous voyons dans l'exemple 5, les îlots textuels sont parfaitement intégrés à la syntaxe du discours du journaliste, bien qu'ils soient attribués à l'énonciateur cité. C'est donc uniquement la typographie qui permet de voir que les citations en îlots textuels ne relèvent pas de la responsabilité du journaliste (Maingueneau : 2000, 129). L'îlot textuel se diffère du DD qui rapporte une ou plusieurs phrases et exprime ainsi une idée complète, tandis que les îlots sont plus courts et ne contiennent qu'un seul ou quelques mots. Les îlots textuels sont très fréquents dans les titres et souvent leur attribution n'est indiquée que dans le texte qui suit.

Par contre, dans l'exemple 6, il s'agit donc d'une modalisation autonymique, car le journaliste a mis les mots *Vieille Europe* entre guillemets, bien qu'ils ne soient pas attribuables à un tiers. En effet, le journaliste peut guillemeter aussi son propre discours, s'il utilise des mots partiellement inadéquats et ne veut pas les prendre entièrement sous sa responsabilité. Le journaliste peut également tenter d'attirer l'attention du lecteur par l'utilisation des guillemets. Dans ce cas, c'est la tâche du lecteur d'interpréter pourquoi les guillemets sont utilisés (Maingueneau 2000 : 135-138).

Dans notre analyse, nous traiterons le *Dcitant* uniquement quand il introduit explicitement des îlots textuels de façon que ces îlots textuels puissent être considérés comme fragments du DD attribuables à un tiers. Par contre, nous ne prenons pas en considération les modalisations autonymiques qui, bien qu'ayant les guillemets, relèvent entièrement du discours du journaliste et ne font pas partie du phénomène du DR. Dû à l'absence des marques typographiques, le *Dcitant* introduisant certaines formes du DR est également exclu de

¹⁹ Dans les exemples 5 et 6, c'est nous qui soulignons.

l'analyse (discours indirect et discours indirect libre). Dans ces formes, il n'existe pas de frontière nette entre le discours du journaliste et celui des sources.

Finalement, nous avons sélectionné au total 139 occurrences, quantité qu'il semblait raisonnable pour trouver des réponses à nos objectifs et pour être analysée dans le cadre de ce travail de mémoire de maîtrise. De ces occurrences 41 rapportent le discours de M. Fabius et 98 le discours de M. Sarkozy. En ce qui concerne les journaux étudiés, 60% des occurrences sont tirées du *Monde* et 40% de *Libération*. Le tableau 1 illustre la proportion de chaque forme de DR incluse dans l'analyse parmi tous les occurrences choisies. Nous voyons que le DD et l'îlot textuel sont les formes les plus utilisées pour rapporter les propos de tous les deux personnes étudiées. Leur emploi majoritaire est encore plus net en ce qui concerne le *Dcité* de M. Sarkozy. Le résumé avec citations est utilisé dans 12% des *Dcités* de M. Sarkozy et le DD avec « que » seulement dans 1% des cas. Par contre, pour rapporter le discours de M. Fabius, les journalistes utilisent plus équitablement toutes les formes hybrides. Notons que, dans notre corpus, le résumé avec citations comprend des formes très variées (il y a la juxtaposition de deux, voire trois îlots textuels, mais aussi l'îlot textuel combiné avec le DD). Le discours indirect et le discours indirect libre étant exclus de l'analyse, nous avons cependant pris en considération quelques occurrences qui sont complètement du discours du journaliste et qui se placent avant ou après le *Dcité* – pas dans la même phrase. Ces commentaires des journalistes seront analysés dans le chapitre 5.6. Dans le sous-chapitre suivant, nous présenterons brièvement les étapes de l'analyse.

Tableau 1. « Proportion de différentes formes du discours rapporté parmi les occurrences choisies »

	Sarkozy	Fabius
DD	52%	33%
DD avec "que"	1%	16%
résumé avec citations	12%	24%
îlot textuel	35%	27%
Au total	100 %	100 %

4.3 ÉTAPES DE L'ANALYSE

Nous avons effectué l'analyse à deux niveaux. D'abord, nous avons examiné la structure des articles choisis au niveau « macro », c'est-à-dire dans leur totalité, afin de distinguer le discours du journaliste de celui des sources. Après avoir relevé tous les extraits du *Dcitant* des

journalistes rapportant les paroles de M. Sarkozy ou de M. Fabius sur la base des critères énumérés dans le sous-chapitre précédent, nous les avons étudié au niveau « micro » en nous concentrant sur leurs propriétés internes. Cela veut dire que, dans un premier temps, nous avons examiné la structure et les éléments principaux de ces *Dcitants* pour avoir une idée générale de leur nature et aussi pour avoir un point de départ indispensable pour notre analyse qui suit. Les résultats obtenus avec cette étude préliminaire seront présentés dans le chapitre 5.1.

Ensuite, sur la base de cette étude préliminaire, nous avons écarté les éléments objectifs. Par contre, nous avons classé les mots et les expressions qui pourraient être subjectifs selon les catégories grammaticales, à savoir les verbes, les adjectifs et les substantifs.²⁰ Les chapitres 5.3-5.5 seront consacrés à leur traitement. Ainsi, examinerons-nous l'objectivité à travers notre définition établie au début de ce travail : **la neutralité de la façon de présenter les faits**. Nous examinerons également des commentaires des journalistes qui dépassent le classement par les catégories grammaticales pour savoir quels types d'identités les journalistes créent pour M. Fabius et M. Sarkozy et aussi quels types de relations existent entre ces deux politiciens et les journalistes. Le chapitre 5.6 sera consacré à l'analyse de ces commentaires.

5 RÉSULTATS DE L'ANALYSE

Rappelons encore que notre premier objectif était de chercher différentes expressions linguistiques par lesquelles les journalistes montrent plus ou moins explicitement leurs attitudes envers les sources citées. Nous avons choisi d'examiner la subjectivité des journalistes au niveau lexical, car les choix lexicaux sont un des moyens les plus efficaces, mais aussi les plus explicites pour influencer à des conceptions du lecteur. Le journaliste peut jouer avec les mots et les expressions qui rendent possible la désignation, la description et la classification des faits, des phénomènes et des personnes, ce qui donne au locuteur un pouvoir linguistique considérable. Les mots peuvent aussi refléter une certaine idéologie ou cacher le sens vrai et être ainsi trompeux. Ils peuvent transmettre certaines connotations en plus du sens

²⁰ Notons qu'à côté des éléments lexicaux, les choix grammaticaux peuvent refléter aussi des attitudes subjectives. Holmberg (2004 : 48) souligne notamment les rôles sémantiques, l'ordre des mots, les positions des actants et des choses (objet-sujet), le mode actif ou passif des verbes et la nominalisation des verbes. Dans ce travail, notre analyse ne concernera cependant que les éléments lexicaux.

dénotatif qui est commun à tous. De plus, les choix lexicaux peuvent indiquer le degré de formalité ainsi que les attitudes du locuteur (Holmberg : 2004, 51-52). La subjectivité des journalistes se traduit donc dans plusieurs manières au niveau lexical. Pour relever les expressions subjectives, nous avons examiné, dans un premier temps, la structure ainsi que les éléments principaux des *Dcitants*. Dans le sous-chapitre suivant, nous présenterons les caractéristiques principales des occurrences analysées.

5.1 STRUCTURE ET ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DES ÉNONCÉS CITANTS

D'après Tuomarla (2000 : 117, 122), les syntagmes introducteurs peuvent varier d'une absence totale à une richesse remarquable. Dû à cette variation, il est difficile d'établir une catégorisation rigoureuse pour les énoncés qui mettent en scène l'énoncé cité (Johansson : 2000, 96). Comme Johansson (*ibid.*), nous considérons qu'il existe un continuum entre les différents types du *Dcitant*. Dans ce qui suit, nous essayerons de caractériser les structures et les éléments principaux des *Dcitants* analysés de notre corpus.

L'énoncé cité en DD peut apparaître sans aucun *Dcitant*. Souvent, dans ces cas, il s'agit d'un titre ou d'un intertitre de l'article et la citation n'est introduite par le journaliste que quand elle est répétée plus tard dans le texte. Le titre guillemeté suscite tout de suite la question sur l'attribution de l'énoncé cité et constitue ainsi un moyen très efficace pour attirer l'attention du lecteur. En effet, il est possible que le lecteur soit forcé de lire tout l'article pour savoir qui a prononcé les paroles citées dans le titre, car cette citation n'est forcément introduite par le *Dcitant* du journaliste que dans le tout dernier paragraphe de l'article.

Ensuite, les introducteurs les plus simples contiennent un **syntagme nominal désignant la source** et un **verbe conjugué**. Ces introducteurs, qui sont du type SN+V, ne représentent cependant que 17% de toutes les occurrences analysées de notre corpus. Souvent, la source est référée d'un seul pronom personnel « il ». Dans les introducteurs les plus simples, le *Dcitant* se situe presque sans exception après le *Dcité* comme c'est le cas dans les exemples suivants :

- (7) « DD » *a conclu Sarkozy*. [Libération, le 17 mai, p.12.]
- (8) « DD » *ajoutait-il*. [Le Monde, le 25 mai, p. 8.]
- (9) « DD » *a-t-il lancé*. [Libération, le 18 mai, p. 13.]

Notre corpus contient également deux occurrences qui se situent entre l'absence totale du *Dcitant* et son type le plus simple traité ci-dessus. Dans ces deux occurrences, qui sont aussi des titres de l'article, le nom du locuteur cité est désigné, mais il n'y a aucun verbe conjugué (exemples 10 et 11). L'utilisation de ce type de forme dans les titres s'explique par l'exigence de la formulation la plus condensée possible. Cette pratique est courante dans les articles des journaux où le titre est souvent répété et mieux expliqué dans le texte. Le titre ne dit que l'essentiel sur le contenu de l'article et la citation en DD constitue toujours un moyen efficace pour attirer l'attention du lecteur. Notons encore que le nom du locuteur cité peut être combiné avec un autre syntagme nominal, qui indique la nature de l'acte de parler, ce qui rend inutile la présence d'un verbe introducteur. Notre corpus atteste un cas où l'introduction de l'énoncé cité se fait par le substantif *commentaire* (exemple 12).

- (10) *Sarkozy* : « DD » [Libération, le 27 mai, p. 14.]
- (11) *Laurent Fabius* : « DD » [Le Monde, le 22-23 mai, p. 6.]
- (12) *Commentaire de M. Sarkozy* : « DD » [Le Monde, le 15-16 mai, p. 8.]

Pourtant, dans la majorité des occurrences analysées, la structure des énoncés citants est beaucoup plus complexe. Ces énoncés contiennent presque toujours un syntagme nominal désignant la source ainsi qu'un verbe conjugué, comme c'est le cas dans les énoncés plus simples. Mais en plus, ils contiennent plusieurs types d'éléments supplémentaires. D'abord, ils peuvent contenir des **indications temporelles et/ou spatiales** concernant la situation de l'énonciation d'origine comme dans l'exemple 13. Il peut aussi y avoir de l'information sur **l'interlocuteur** du locuteur cité (l'exemple 14). Le journaliste peut également désigner sa source par une formulation plus précise (exemple 15).

- (13) *Le climat au PS* « ÎLOT », *a admis, vendredi 27 mai sur RTL, Laurent Fabius.*²¹ [Le Monde, le 28 mai, p. 5.]
- (14) « DD », *a-t-il continué en s'adressant à Bernadette Chirac, assise au premier rang* : « DD ». [Libération, le 18 mai, p. 13.]
- (15) *Dimanche 22 mai, le numéro deux du PS, Laurent Fabius, partisan du non, a encore déclaré sur France 2, qu' « DD ».* [Le Monde, le 25 mai, p. 6.]

²¹ Dans tous les exemples qui suivent, c'est nous qui soulignons.

De plus, dans les énoncés citants plus complexes, le journaliste donne souvent au lecteur des informations supplémentaires sur le **contexte** dans lequel l'énoncé cité a été prononcé (exemples 16 et 17). Tuomarla (2000 : 121-122) nomme ce phénomène le « DD préparé » qu'elle considère comme une pratique de plus en plus couramment utilisée dans les médias. Il s'agit d'un introducteur antéposé dont la tâche est d'aider le lecteur à mieux interpréter l'énoncé cité. Très souvent le DD préparé donne aussi des indices sur la fonction de la citation, c'est-à-dire sur sa raison d'être dans le texte. Le journaliste peut aussi donner des explications sur les propos qu'il vient de citer et qui sont donc coupés de leur situation de l'énonciation d'origine. L'exemple 18 illustre ce phénomène, car le journaliste dit très explicitement qu'il s'agit d'une explication des paroles citées antérieurement. Dans cet exemple, le contexte dans lequel les propos cités ont été prononcés est donc précisé après la citation.

- (16) *Accusé par ses adversaires de faire montrer le non en vilipendant le modèle social français, il a récidivé : « DD ».* [Le Monde, le 27 mai, p. 7.]
- (17) *A l'heure où les prétendants affichent leur proximité avec le chef de l'Etat, M. Sarkozy confie volontiers, en privé : « DD ».* [Le Monde, le 19 mai, p. 7.]
- (18) *Hors micro, Nicolas Sarkozy, qui juge qu'Olivier Besancenot [...] « est le meilleur dans le camp du non (ÎLOT) », s'approche du dirigeant trotskiste pour lui reprocher d'« avoir fait peur (ÎLOT) » à son fils. Explications : des postiers des Hauts-de-Seine accompagnés de M. Besancenot, s'étaient rendus [...].* [Le Monde, le 15-16 mai, p. 8.]

Finalement, le journaliste peut aussi **commenter** soit le contenu, soit la forme du *Dcité* dans son *Dcitant*. Dans l'exemple 19, l'adjectif évaluatif *drôle* fait référence au contenu et le substantif *message* à la forme du *Dcité*. Le journaliste peut utiliser des adjectifs et des substantifs évaluatifs aussi pour commenter les propriétés personnelles des sources citées (exemple 20).

- (19) *Et pour finir, ce drôle de message à destination aussi personnelle qu'européenne : « DD ».* [Libération, le 26 mai, p. 13.]
- (20) *« DD », a-t-il lancé, victime consentante, au présentateur du journal de France 3 qui l'interrogeait jeudi 26 mai.* [Le Monde, le 28 mai, p. 2.]

Environ un quart (24%) de toutes les occurrences étudiées ont la structure qu'on peut appeler un « cadre à deux phases »²². Dans ces cas, le *Dcitant* se compose de deux parties : d'un introducteur anteposé et d'un autre introducteur qui peut se situer soit en incise, soit après les énoncés cités (exemple 21). Notons que notre corpus contient aussi deux occurrences où il y a un cadre à trois phases. Dans l'exemple 22, il y a trois introducteurs dont le premier se situe avant l'énoncé cité, tandis que le deuxième et le dernier se trouvent en incise coupant les propos rapportés.

- (21) *Dressant la liste des « ÎLOT », il a défendu l'idée que ceux-ci devaient être accordés en « ÎLOT ».* [Le Monde, le 27 mai, p. 7.]
- (22) *Ne démentant pas vivre des « ÎLOT » conjugales, il a joué l'identification « ÎLOT » et assuré que la sienne était « ÎLOT ».* [Libération, le 27 mai, p. 14.]

Quant la position du *Dcitant*, nous pouvons constater que dans les cas étudiés, le *Dcitant* se trouve le plus fréquemment avant le *Dcité* (49%). Ensuite, dans les cas moins nombreux, il se situe après le *Dcité* (18%) et encore plus rarement à l'intérieur du *Dcité* (7%). Dans le reste des cas, il s'agit d'un cadre à deux ou à trois phases (26%). Notons encore que les *Dcitants* plus simples introduisent presque toujours un énoncé en DD, tandis que les *Dcitants* plus complexes introduisent et commentent, à côté du DD, également des formes hybrides du DR (îlots textuels, DD avec « que » et résumé avec citations). Selon Tuomarla (2000 : 122), une introductive simple souligne mieux le contenu du *Dcité* qu'une introductive riche qui a d'autres fonctions (situer le *Dcité* dans le nouveau contexte, spécifier la source, le temps et le lieu, commenter le *Dcité*, etc.). Johansson (2000 : 98) constate aussi que plus l'énoncé citant est complexe, plus son sens s'éloigne de l'acte de rapporter un propos.

Sur la base de cette caractérisation préliminaire, nous avons remarqué qu'une partie des éléments que contiennent les *Dcitants* sont apparemment objectifs. De telles informations sont notamment les indications spatio-temporelles concernant la situation de l'énonciation d'origine ainsi que les informations que donne le journaliste sur le contexte (le DD préparé) ou sur l'interlocuteur de la source citée. Toutes ces informations sont assez neutres et ne

²² Dénomination de Tuomarla (2000 : 117).

semblent ainsi poser aucun problème de subjectivité. Notre premier objectif étant d'examiner des expressions évaluatives des journalistes, nous pouvons écarter ces informations objectives énumérées ci-dessus de notre analyse qui suit. En revanche, nous nous concentrerons sur les éléments qui tendent à mettre en évidence des appréciations subjectives des journalistes, à savoir sur **les verbes** qui introduisent le *Dcité* ainsi que sur les évaluations que font les journalistes en utilisant **des adjectifs et des substantifs évaluatifs**. Nous commencerons cependant par un bref aperçu sur **la désignation des sources citées**.

5.2 DÉSIGNATION DES SOURCES

La dénomination des sources peut se faire par un nom propre : soit le nom de famille seul (*Fabius / Sarkozy*) ou précédé de « Monsieur » (*M. Fabius / M. Sarkozy*) ou du prénom (*Laurent Fabius / Nicolas Sarkozy*). Comme nous l'avons vu, le nom propre est souvent remplacé par le pronom personnel « il » et dans ces cas, c'est le cotexte qui permet au lecteur de saisir l'identité de la source citée. Assez souvent, l'identification des sources se fait en référant uniquement à leurs fonctions professionnelles (*le président de l'UMP* ou *le député des Hauts-de-Seine* pour M. Sarkozy et *le numéro deux du PS* ou *le député de Seine-Maritime* pour M. Fabius). Dans les occurrences étudiées, l'appellation de M. Sarkozy se fait aussi par l'emploi de ces anciens titres professionnels (*l'ancien ministre / l'ancien ministre de l'Intérieur / l'ex-ministre*). D'une part, l'identification des sources par leurs titres peut souligner leur autorité ainsi que leur compétence de se prononcer sur un sujet traité. D'autre part, elle permet tout simplement d'éviter la répétition.

En tout, les désignations des sources sont très neutres, sauf que dans *Libération*, à quelques reprises, les journalistes appellent M. Sarkozy par un petit nom « Sarko » et M. Fabius par « Lolo ». L'exemple 23 est tiré d'un article qui traite la vie personnelle et des difficultés conjugales de M. Sarkozy, ce qui peut, d'une partie, expliquer l'utilisation de cette appellation familière et même ironique. Le journaliste peut aussi viser à montrer que M. Sarkozy n'est pas si loin des lecteurs du journal, mais qu'il éprouve les mêmes problèmes et vit dans le même monde que ceux-ci. L'utilisation du mot « Sarko » peut aussi renforcer la nature intime et personnelle de l'article : pour une fois les lecteurs ont la possibilité d'observer de près la vie privée de M. Sarkozy qu'ils ne connaissent pas normalement.

- (23) *En l'absence de Cécilia, Sarkozy affirme* : « DD ». [Libération, le 26 mai, p. 13.]

Traiterons ensuite les verbes introducteurs qui se trouvent dans les énoncés citants analysés et qui d'après Maingueneau (1986 : 92) possèdent une double fonction. D'abord, ils indiquent qu'il s'agit d'un passage du *Dcitant* au *Dcité*. Deuxièmement, ils spécifient sémantiquement ce *Dcité*.

5.3 VERBES INTRODUCTEURS²³

Les verbes introducteurs ne sont pas un élément indispensable du *Dcitant*, comme nous l'avons vu dans le chapitre 5.1. Pourtant, ils sont très fréquents et tendent souvent à exprimer les conceptions et les attitudes subjectives du journaliste vis-à-vis des événements dont la nature il décrit avec ces verbes. Le seul verbe réellement neutre serait le verbe *dire*, mais des verbes très variés sont toutefois utilisés pour introduire le *Dcité* (Maingueneau 1986 : 92). La raison la plus visible pour cette variation des verbes introducteurs est la volonté d'éviter la monotonie. Les verbes présentent l'événement et l'action toujours à partir d'un certain point de vue et souvent, les verbes introducteurs transmettent également au lecteur des informations que le journaliste a perçu dans la situation de l'énonciation d'origine. Le journaliste peut interpréter les intentions des énonciateurs cités ou intégrer dans le verbe ses propres commentaires. Ainsi, le choix du verbe introducteur influe-t-il sur la manière dont le lecteur comprend et interprète l'énoncé cité.

Si le classement des différents types d'énoncé citant sur la base de leur structure ou les éléments principaux qu'ils contiennent est difficile, la catégorisation des verbes introducteurs n'est guère moins problématique. En effet, le classement des verbes introducteurs varie selon les objectifs et les besoins de l'auteur. Différentes sous-classes peuvent être formées et souvent un verbe peut être classé simultanément dans plusieurs catégories. Monville-Burston (1993, cité par Tuomarla 2000 : 122) propose cependant trois classes dont la première renvoie à la **diffusion d'information** (*déclarer, affirmer*), la deuxième au **jugement** plus ou moins impartial (*estimer*) et la dernière à la **clarification** (*expliquer, ajouter, préciser*). Du point de vue de l'objectivité, notre intérêt se porte tout particulièrement sur la deuxième classe, qui

²³ Nous utiliserons le terme « verbe introducteur » bien que ces verbes puissent se situer aussi bien en incise ou après l'énoncé cité.

nécessite cependant une sous-catégorisation plus fine. Maingueneau (1986 : 92) apporte une précision possible, car d'après lui, les verbes qui impliquent un jugement de valeur de l'énonciateur citant quant au caractère de l'énoncé cité peuvent être groupés en deux : l'évaluation de type **bon/mauvais** et **vrai/faux**.

Pour Holmberg (2004 : 53-54), la division des verbes introducteurs peut se faire aussi par deux groupes : les verbes positifs et négatifs. Les verbes neutres étant le plus couramment utilisés par les journalistes, le choix des verbes négatifs devient encore plus significatif. En effet, les verbes négatifs peuvent ébranler la position de l'énonciateur cité bien que le contenu du reste de l'article soit formulé tout à fait convenablement (*ibid.*). Dans ce travail, l'essentiel sera de distinguer entre les verbes neutres et les verbes subjectifs. Nous nous servirons les deux catégories proposées par Maingueneau (*ibid.*), mais en même temps nous essayerons d'étudier la nature positive/négative des verbes subjectifs. Examinons cependant d'abord les verbes les plus courants des occurrences analysées.

5.3.1 VERBES LES PLUS FRÉQUENTS

La plupart des verbes les plus courants de notre corpus sont apparemment neutres : *affirmer* (7), *expliquer* (7), *ajouter* (6), *dire* (4), *déclarer* (5)²⁴. Par rapport au classement de Monville-Burston (*ibid.*), ils renvoient à la diffusion d'information ou à la clarification. Ces verbes sont utilisés pour rapporter aussi bien le discours de M. Sarkozy que celui de M. Fabius. Le verbe *lancer* (7) se trouve aussi parmi les verbes les plus utilisés et chaque fois il rapporte le discours de M. Sarkozy. Ce verbe est utilisé par tous les deux journaux étudiés. Il peut souligner la personnalité de M. Sarkozy et son style relativement innovateur de faire de la politique. Le verbe *lancer* peut ainsi renvoyer à la nouveauté des idées exprimées par M. Sarkozy. De plus, son utilisation émet une image plus énergique et passionnée sur l'énonciateur cité que l'utilisation du verbe *dire*. Lancer une idée ou un mot implique qu'on le dit avec vivacité.

Le verbe *ironiser* (3) fait aussi partie des dix verbes les plus utilisés de notre corpus. Sa connotation est assez forte et de plus, il exige une interprétation de la part du journaliste. Notons que le sens du verbe *ironiser* est plutôt détourné dans une des occurrences où M.

²⁴ Le chiffre entre les parenthèses indique le nombre d'apparition d'un verbe introducteur dans notre corpus.

Sarkozy veut paraître ironique, mais où, au moins d’après le journaliste, il ne réussit pas à le faire (exemple 24). Cet échec est exprimé par le verbe *tenter*. La grandeur de l’échec est encore soulignée par l’information que donne le journaliste sur la situation de l’énonciation d’origine : plus de 2 000 personnes ont été témoins de cet événement. Finalement, c’est donc plutôt le journaliste qui ironise M. Sarkozy qui n’a pas réussi à transmettre son message d’une façon souhaitée :

- (24) *Devant plus de 2 000 personnes réunies, [...], le président de l’UMP a tenté d’ironiser* : « DD ». [Le Monde, le 25 mai, p. 8.]

5.3.2 VERBES ÉVALUATIFS

Pourtant, à côté des verbes les plus fréquents, qui sont plutôt neutres, existent de nombreux verbes moins objectifs dont la majorité n’est utilisée qu’une fois dans notre corpus. Ces verbes font partie au deuxième groupe (celui du **jugement** plus ou moins impartial) établi par Monville-Burston (*ibid.*). Nous examinerons ces verbes avec l’aide du classement plus fin de Maingueneau (1986 : 92).

5.3.2.1 EVALUATION DE TYPE VRAI/FAUX

Les verbes se situant sur l’axe vrai/faux renvoient à la vérité des énoncés cités, c’est-à-dire sur le degré d’assurance avec lequel la source citée adhère à sa croyance. Dans notre corpus, les verbes comme, *prétexter* (2), *démentir* (1), *confier* (1), *confesser* (1), *dénoncer* (2), *admettre* (1) et *assurer* (5) font partie de cette classe. Tous les deux journaux utilisent le verbe *prétexter* pour évaluer négativement le comportement de M. Sarkozy (exemples 25 et 26). Ce verbe indique qu’au lieu de dire la vérité, M. Sarkozy a essayé de la cacher sous un prétexte inventé. Les journalistes ne disent pas explicitement que M. Sarkozy a menti, mais cela est communiqué par le choix du verbe. Les deux exemples montrent également les bornes floues de l’îlot textuel, car il peut être défini en plusieurs façons possibles. Dans l’exemple 25, l’article indéfini *un* est mis entre guillemets et fait ainsi partie de l’îlot textuel, tandis que dans l’exemple 26, cet article se trouve en dehors des guillemets comme s’il ne faisait pas partie de l’énoncé cité. La coupure de l’énoncé cité par les guillemets entre l’article et le nom est une pratique fréquente avec les îlots textuels et contribue à souligner les termes exacts qu’utilise le journaliste (Tuomarla 2000 : 176). Le verbe *démentir* est utilisé dans une phrase négative, ce

qui fait que son sens est finalement positif (exemple 27). Ainsi, selon le jugement du journaliste, M. Sarkozy ne nie pas ce qui s'est passé, mais il dit la vérité.

- (25) *Prétextant* « un coup de fatigue (ÎLOT) », l'ex-ministre avait choisi ce jour-là de ne pas apparaître au journal télévisé de 20 heures sur TF1. [Libération, le 27 mai, p. 14.]
- (26) *Prétextant un* « coup de fatigue (ÎLOT) » inhabituel, M. Sarkozy n'aura fait qu'encourager la diffusion de cette rumeur devenue incontrôlable au fil des jours. [Le Monde, le 29-30 mai, p. 3.]
- (27) *Ne démentant pas* vivre des « ÎLOT » conjugales, il a joué l'identification « ÎLOT » et assuré que la sienne était « ÎLOT ». [Libération, le 27 mai, p. 14.]

Le verbe *confier* laisse entendre que M. Sarkozy communique quelque chose de personnel à son interlocuteur. Dans notre corpus, cette impression est encore renforcée par l'adverbe *en privé* (exemple 28). Ainsi, le journaliste veut-il que grâce à lui, le lecteur entend un message qui n'est pas destiné au grand public. Le verbe *confier* présuppose également que M. Sarkozy a dit la vérité. Le verbe *confesser* implique que l'énonciateur cité (dans ce cas, M. Sarkozy) a dû reconnaître comme vraie une chose dont il a eu honte. Ce verbe a une connotation plutôt négative. Les verbes *dénoncer* et *admettre* signalent que le locuteur fait connaître une chose au lieu de se taire. Plus précisément, le premier verbe réfère au fait que le locuteur cité fait savoir une chose répréhensible et le deuxième au fait que le locuteur cité reconnaît une chose comme vraie. L'utilisation du verbe *assurer* implique aussi que l'énonciateur cité donne une information comme vraie et garantit ainsi sa vérité.

- (28) *A l'heure où les prétendants affichent leur proximité avec le chef de l'Etat, M. Sarkozy confie volontiers, en privé* : « DD ». [Le Monde, le 19 mai, p. 7.]

Le choix du verbe *se borner* dans l'exemple 29 implique que le journaliste a attendu quelque chose de plus que ce que M. Sarkozy a finalement dit. De plus, le journaliste informe le lecteur sur le fait que ce n'est pas sa faute s'il ne peut pas tout raconter. Par contre, c'est M. Sarkozy qui n'a pas été suffisamment coopératif. Il est intéressant que tous les deux journaux utilisent ce même verbe dans une phrase dont le *Dcitant* et le *Dcité* sont tout à fait identiques (exemple 29).

- (29) *Interrogé peu après sur RTL, le président de l'UMP s'est borné à déclarer* : « Respectez ma famille. » (DD) [Le Monde 25 mai, p. 8. et Libération, le 24 mai, p. 13.]

5.3.2.2 EVALUATION DE TYPE BON/MAUVAIS

Les verbes comme *reprocher* (1), *plaider* (1), *juger* (3) et *critiquer* (4) se situent sur le deuxième axe formulé par Maingueneau (1986) et impliquent une évaluation en terme de bon/mauvais. Ces verbes peuvent évaluer les appréciations de la source citée de son propre point de vue ou du point de vue du journaliste. Le verbe *reprocher* sert à présenter une chose condamnable dont on tient pour responsable la personne qu'on reproche. Le verbe *plaider* de sa part, permet de défendre une chose devant les adversaires. Dans l'exemple 30, M. Fabius parle pour « l'indispensable rassemblement de la gauche » pour lequel il « plaide » selon l'interprétation du journaliste. Par le verbe *juger*, le locuteur prend nettement position sur une chose qui à son avis est soit favorable soit défavorable, tandis que le verbe *critiquer* apporte toujours une appréciation négative en soulignant les défauts de la personne ou de l'objet en question. Les quatre verbes traités ci-dessus expriment les faits plutôt du point de vue de la source citée : c'est donc l'énonciateur cité qui reproche ou juge.

- (30) *Puis, « ÎLOT », il a plaidé pour « ÎLOT » sans lequel « ÎLOT ».*
[Libération, le 17 mai, p. 12.]

En revanche, les verbes comme *récidiver* (1), *risquer* (1) et *réclamer* (1) mettent en valeur plutôt le point de vue de l'énonciateur citant, c'est-à-dire du journaliste. Par le verbe *récidiver*, le journaliste fait entendre son propre jugement sur le comportement de M. Sarkozy qui, d'après lui, est retombé dans les mêmes défauts et a de nouveau commis la même erreur (exemple 31). La connotation de ce verbe est nettement négatif. Le verbe *risquer* implique que M. Sarkozy a introduit une remarque qui peut comporter des risques (exemple 32). Le journaliste laisse entendre que M. Sarkozy a fait cela pour réveiller le public et pour avoir son attention, mais peut-être également pour avoir son soutien et son appréciation. Le choix du verbe laisse entendre que dû au désintérêt du public, M. Sarkozy a peut-être dit quelque chose qu'il n'aurait pas dû dire. Le verbe *réclamer* suppose que le locuteur demande quelque chose avec insistance et qu'il considère la chose réclamée comme juste, voire indispensable

(exemple 33). Ce verbe exprime une revendication assez forte et reflète ce que le journaliste a saisi de l'énonciation d'origine.

- (31) *Accusé par ses adversaires de faire montrer le non en vilipendant le modèle social français, il a récidivé : « DD ». [Le Monde, le 27 mai, p. 7.]*
- (32) *« DD », a-t-il risqué sous les applaudissements, pour une fois enthousiastes, d'un public un peu lassé. [Le Monde, le 27 mai, p. 7.]*
- (33) *Désormais, l'ancien ministre réclame, pour lui comme pour les siens, « ÎLOT ». [Libération, le 27 mai, p. 14.]*

5.3.2.3 VERBES RÉFÉRANT À UN COMBAT/DUEL

Nous avons remarqué que notre corpus contient aussi des verbes introducteurs qui peuvent être groupés sous la classe des verbes évaluatifs et qui font référence à un duel ou à une quelque sorte de combat entre les personnes. Cette remarque nous a conduit à formuler une troisième sous-classe pour les verbes évaluatifs qui couvre les verbes comme : *contre-attaquer*, *égratigner*, *moquer*, *pourfendre*, *s'en prendre* et *désarmer*. Tous ces verbes se trouvent dans *Libération* (sauf le verbe *désarmer*) et ils sont beaucoup plus colorés que les verbes les plus fréquents de notre corpus. De plus, tous ces verbes n'apparaissent qu'une fois dans les occurrences étudiées.

Selon le *Nouveau Petit Robert*, le verbe *contre-attaquer* est un synonyme du verbe *riposter* et constitue une « réponse brutale et agressive à une attaque verbale » (le *Nouveau Petit Robert* : s.v. *contre-attaquer*). Ce verbe suppose donc que quelqu'un a déjà attaqué la personne en question et que celle-ci doit se défendre plus ou moins brusquement (exemple 34). Ce verbe appartient étroitement au vocabulaire militaire. De plus, l'adverbe *puis*, qui ouvre l'énoncé citant dans l'exemple 34, renforce l'effet narratif de la séquence. Le verbe *égratigner* renvoie également à une dispute entre les personnes. Il s'agit de « blesser légèrement par un mot piquant » (le *Nouveau Petit Robert* : s.v. *égratigner*). Dans l'exemple 35, ce verbe décrit la compétition entre M. Sarkozy et M. de Villepin.

- (34) *Puis, il a contre-attaqué : « DD ». [Libération, le 27 mai, p. 14.]*

- (35) *Au passage, il égratigne, sans le nommer, son rival de Villepin, « ÎLOT ».* [Libération, le 26 mai, p. 13.]

Le verbe *moquer* sert à tourner quelqu'un en ridicule et à le railler au lieu de le respecter ou flatter (exemple 36). Le verbe *pourfendre* est aussi une expression très forte et sert à attaquer quelqu'un ou à critiquer vigoureusement une chose. Le verbe *s'en prendre* décrit aussi une attaque, mais en plus, il accuse et rend responsable la personne en question. L'exemple 37 oppose M. Sarkozy et les journalistes et présente ce premier négativement en le rendant responsable de l'incident qui a eu lieu. Le verbe *désarmer* renvoie aussi fortement au vocabulaire militaire et laisse entendre que M. Fabius a rencontré des adversaires, mais qu'il dispose des moyens pour les vaincre et ainsi ne se rend pas sans combattre (exemple 38).

- (36) *En attendant que s'ouvre à droite cette concurrence libre et non faussée, Sarkozy a moqué « ÎLOT ».* [Libération, le 17 mai, p. 12.]

- (37) *Alors que son entourage répétait depuis mercredi qu'il était disposé à répondre à toute question sur le sujet, Sarkozy a même commencé par s'en prendre à ses interlocuteurs journalistes : « DD ».* [Libération, le 27 mai, p. 14.]

- (38) *Mais Laurent Fabius ne désarme pas : il y a « ÎLOT », affirme-t-il dans *Le Monde*.* [Le Monde, le 29-30 mai, p. 5.]

Après cette étude des verbes évaluatifs, traiterons encore des verbes mentaux qui sont assez intéressants du point de vue de l'objectivité.

5.3.3 VERBES MENTAUX

Notre corpus contient également des verbes introducteurs qui ne décrivent pas véritablement un acte de parler, mais qui renvoient plutôt aux sentiments ou aux pensées de l'énonciateur cité et qui, pour cette raison, sont très problématiques du point de vue de l'objectivité. Ces verbes qui renvoient donc à un comportement non-verbal du locuteur cité constituent souvent un résultat de l'interprétation subjective de la part du journaliste. En effet, l'utilisation des verbes comme *vouloir*, *savoir* et *souhaiter* pour introduire le *Dcité*, suscite immédiatement la question de savoir comment le journaliste peut-il savoir ce qui se passe dans la tête des énonciateurs cités. Ainsi, ces verbes causent-ils des difficultés pour le lecteur de savoir si les

énonciateurs cités ont prononcés directement leurs souhaits ou s'il s'agit de l'interprétation faite entièrement par le journaliste. De plus, s'il est question de l'interprétation du journaliste, il y a toujours la possibilité que celui-ci a mal conçu la situation et que le verbe choisi n'est pas adéquat.

Dans l'exemple 39, le journaliste parle du désir de M. Sarkozy. Pourtant, le lecteur ne sait pas si M. Sarkozy a vraiment prononcé ouvertement ce désir ou si c'est le journaliste qui interprète. L'utilisation d'un îlot textuel crée l'effet que ce serait M. Sarkozy qui parle, bien que le verbe *vouloir* fasse ici partie du discours du journaliste et ne décrit même pas un acte de parler. Le même problème concerne le verbe *promettre* (exemple 40). Rien ne permet de savoir si M. Sarkozy a voulu que ses propos soient compris comme une promesse ou si ce verbe exprime le résultat de l'interprétation du journaliste.

(39) *Nicolas Sarkozy veut se poser en « ÎLOT » chiraquienne* (TITRE)
[Le Monde, le 19 mai, p. 7.]

(40) « DD », a-t-il *promis* aux élus ce jour-là. [Le Monde, le 29-30 mai, p. 2.]

Nous voyons que le spectre des verbes introducteurs est très vaste. D'une part, il y a les verbes les plus courants qui sont aussi les plus proches du verbe *dire*, mais d'autre part, il existe des verbes subjectifs, comme les verbes qui ne décrivent même pas un acte de parler (*vouloir*, *savoir*, etc.) ou les verbes qui soulignent un duel entre les différentes personnes et qui sont plus colorés et évaluatifs. Nous considérons que l'utilisation fréquente de ces verbes renvoyant à un combat est dû à la nature de l'événement en question. La Constitution européenne a eu nettement ses adversaires et ses partisans et les médias ont vu ici une possibilité de rendre le sujet plus intéressant en opposant encore plus fortement ces deux parties. Il s'agit de la spectacularisation dont nous avons traité dans le chapitre 2.2.2.

5.4 ADJECTIFS ÉVALUATIFS

Examinons maintenant la subjectivité des journalistes à travers leurs évaluations manifestes dans les textes sous la forme des adjectifs évaluatifs. Par l'évaluation nous entendons ici un jugement posé par le journaliste sur les sources ou sur leurs propos citées. Nous partons de l'idée que l'utilisation des adjectifs est toujours un acte plus ou moins évaluatif. Comme les

adjectifs décrivent la nature et les caractères de l'objet, ils manifestent de la part du locuteur une prise de position soit en faveur, soit à l'encontre de l'objet dénoté souvent par un substantif. Ainsi, l'utilisation des adjectifs dans le *Dcitant* exige-il forcément une évaluation subjective des faits de la part des journalistes.

Dans les occurrences étudiées, les journalistes décrivent M. Sarkozy par les adjectifs *ému*, *tendu*, *gonflé à bloc*, *persuadé*, *prolix* et *professionnel*. Tous les deux journaux utilisent l'adjectif *ému* qui dans *Libération* est renforcé par l'adverbe *visiblement* et dans *Le Monde* accompagné d'un autre adjectif, *tendu* (exemples 41 et 42). L'utilisation du même adjectif par les deux journaux peut être dû au fait qu'il renvoie à un caractère visible (comme le montre l'adverbe *visiblement*). Pourtant, on peut demander si cette double utilisation garantit son objectivité, car le choix de cet adjectif résulte de l'interprétation faite par le journaliste. Notons aussi que l'adjectif *ému* peut avoir une connotation aussi bien positive que négative. Par contre, l'adjectif *tendu* émet un jugement plutôt négatif et combiné avec l'autre adjectif *ému*, il influe négativement sur l'interprétation de ce dernier aussi. Ensemble, ces deux adjectifs donnent une image fragile sur le personnage de M. Sarkozy.

(41) *Visiblement ému*, il s'est élevé « ÎLOT ». [Libération, le 27 mai, p. 14.]

(42) *Tendu et ému*, il a poursuivi : « DD ». [Le Monde, le 28 mai, p. 2.]

Dans *Libération*, le journaliste dément d'abord l'affirmation que M. Sarkozy soit épuisé et assure ensuite qu'il est *gonflé à bloc*, c'est-à-dire très énergique et passionné (exemple 43). Ainsi, le journaliste émet-il une image positive de M. Sarkozy. On peut pourtant demander si le choix de cette expression est destiné à ajouter un ton ironique et exagéré à cette image positive. Les exemples 44 et 45 montrent le jeu subtil que le journaliste peut jouer avec les points de vue. Dans l'exemple 44, c'est toujours le journaliste qui interprète et décrit M. Sarkozy par l'adjectif *persuadé*, tandis que dans l'exemple suivant, qui rapporte le discours de M. Fabius, le même adjectif est combiné avec le verbe *se dire*, ce qui fait que cette évaluation est présentée du point de vue de M. Fabius plutôt que du celui du journaliste. Ce dernier exemple laisse le lecteur présumer que M. Fabius a prononcé explicitement qu'il est persuadé sur un certain fait rapporté en DD.

- (43) *A plat, Sarko n'y est pas. Gonflé à bloc.* « DD ». [Libération, le 26 mai, p. 13.]
- (44) *Persuadé que « ÎLOT », M. Sarkozy veut disposer des pleins pouvoirs.* [Le Monde, le 28 mai, p. 4.]
- (45) *Vendredi, invité du Forum Ipsos, l'encore numéro deux du PS s'est dit persuadé que « DD ».* [Libération, le 21-22 mai, p. 14.]

Dans l'exemple 46, le journaliste évalue la façon de parler de M. Sarkozy par l'adjectif *prolix* dont la connotation est très négative. Selon le jugement du journaliste, le discours tenu par M. Sarkozy a été trop long et ennuyeux, propriétés qui ne sont pas souhaitées d'un discours politique. Cet exemple se trouve dans le même article avec l'exemple 29 qui contient le verbe introducteur *se borner à déclarer*. Le journaliste fait donc une opposition nette entre ce que M. Sarkozy a dit et ce que le journaliste aurait voulu entendre. En faisant cela, le journaliste laisse entendre que M. Sarkozy ne dit que ce qu'il veut. Ce comportement égoïste est jugé négativement par le journaliste. Concernant cela, Cayrol (1997 : 62) parle de l'option « le secret ou le tambour », ce qui veut dire que les hommes politiques veulent être capables de choisir le silence quand cela leur convient et quand ils ont envie d'être tranquille. Par contre, quand ils ont besoin de se prononcer dans les médias et avoir ainsi l'accès aux plus larges publics, les politiciens veulent être capables de le faire aussi.

Dans l'exemple 47, la connotation de l'adjectif *professionnel* serait normalement positive, mais dans ce contexte il acquiert un sens confus. En effet, ici l'adjectif *professionnel* ne réfère pas vraiment aux talents professionnels de M. Sarkozy ou à sa capacité de faire la politique, mais plutôt à sa parfaite démonstration de maîtrise de soi dans une situation difficile. On peut dire même que l'adjectif *professionnel* apporte à cette phrase une nuance ironique.

- (46) *Plus prolix sur son absence à TF1, il a lancé : « DD ».* [Libération, le 24 mai, p. 13.]
- (47) *Professionnel, M. Sarkozy n'a rien laissé paraître. Sinon quelques allusions à cette vie politique – inséparable de la vie privée – dont il « ÎLOT ».* [Le Monde, le 27 mai, p. 7.]

Nous pouvons constater que les journalistes utilisent beaucoup d'adjectifs évaluatifs pour décrire la personnalité de M. Sarkozy. Des adjectifs positifs et négatifs sont utilisés et parfois

le sens des adjectifs positifs ou neutres peut acquérir un ton ironique. En revanche, M. Fabius n'est pas évalué aussi souvent par des adjectifs. En plus de l'adjectif *persuadé* qui est pourtant présenté du point de vue de M. Fabius (exemple 45), nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence où le journaliste qualifie M. Fabius par un adjectif évaluatif. Dans l'exemple 48, le journaliste utilise l'adjectif *grand*, qui dans ce contexte ne renvoie guère à la hauteur ou à la taille de M. Fabius, mais à son importance politique considérable pour l'événement.

- (48) « DD ». *Du grand Fabius : un tacle à peine appuyé mais qui fait très mal.* [Libération, le 20 mai, p. 12.]

Traisons encore deux exemples où le journaliste n'évalue pas directement la personnalité de M. Fabius ou de M. Sarkozy, mais le contenu des paroles de ce dernier. En effet, dans l'exemple 49, le journaliste caractérise le dit du M. Sarkozy par l'adverbe *drôle*. Cela influe forcément sur la façon dont le lecteur interprète le message en question. Comme cet adjectif fait partie du *Dcitant* du journaliste, il émet une appréciation négative attribuable au journaliste. Soit le journaliste veut que le lecteur ne prenne pas le *Dcité* comme sérieux, soit il n'a pas tout à fait compris ce que M. Sarkozy a voulu dire par son message. Dans l'exemple 50, le journaliste décrit les propos de M. Sarkozy par le substantif *diatribe*, qui a aussi une connotation très négative. Selon le journaliste, M. Sarkozy a critiqué très violemment par un ton injurieux Dominique de Villepin qui, à l'époque, était présenté comme le plus probable successeur du Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. On peut considérer que par l'utilisation de ce substantif, le journaliste veut souligner le duel entre M. Sarkozy et M. de Villepin ainsi que l'attaque que fait M. Sarkozy contre ce dernier. Nous pouvons constater qu'il s'agit du même phénomène qu'avec les verbes introducteurs référant à un duel.

- (49) *Et pour finir, ce drôle de message, à destination aussi personnelle qu'euro-péenne : « DD ».* [Libération, le 26 mai, p. 13.]

- (50) *La dernière réunion publique à Nice aura été marquée par sa diatribe contre « ÎLOT » et « ÎLOT ».* [Le Monde, le 29-30 mai, p. 3.]

5.5 SUBSTANTIFS

Passons maintenant à examiner des substantifs qui se trouvent dans les *Dcitants* analysés. En plus des adjectifs qui permettent de relever les évaluations des journalistes, la dénomination des phénomènes, des événements et des personnes est un des moyens les plus efficaces pour exercer le pouvoir linguistique (Holmberg 2004 : 51). Nous avons remarqué que dans les occurrences analysées, les journalistes empruntent beaucoup de mots et d'expressions qui font partie des vocabulaires militaire, religieux et sportif pour décrire un événement politique. Normalement, ces expressions sont donc réservées pour décrire d'autres domaines de la société, mais dans notre corpus, les journalistes les utilisent d'une façon métaphorique.

L'utilisation de ces expressions empruntées des vocabulaires militaire, religieux et sportif sert à éviter la répétition, mais aussi à adopter un style plus concis et coloré pour divertir le lecteur. De plus, avec ces métaphores, les journalistes peuvent essayer de rendre les événements politiques plus accessibles et concrets. En effet, les événements politiques (et surtout ceux qui concernent l'Union européenne) sont souvent assez compliqués et éloignés de la vie quotidienne des lecteurs et les métaphores peuvent offrir un moyen d'augmenter leur degré d'intérêt. Holmberg (2004 : 55) rappelle cependant que cette procédure peut devenir dangereuse si les journalistes se concentrent trop sur la description des aspects dramatiques et excitants de la vie politique et ne voient plus ses effets à long terme. De plus, surtout les vocabulaires militaire et sportif tendent à présenter les faits comme une compétition où il y a des vainqueurs et des perdants. Une telle disposition invite le lecteur à choisir sa position.

Dans l'exemple 51, le journaliste parle de la *tactique* de M. Fabius. Ce substantif fait partie du **vocabulaire militaire** et implique fortement que M. Fabius aurait une stratégie bien songée et préparée pour assurer que le *non* gagne au référendum sur la Constitution européenne. Le choix de ce mot donne l'image d'un homme sérieux et sans scrupules qui ne recule devant rien pour imposer ses opinions et qui coordonne discrètement des moyens qu'il emploie pour parvenir au résultat souhaité. Le journaliste emprunte le vocabulaire militaire aussi quand il parle des désirs de M. Sarkozy. D'après le journaliste, M. Sarkozy veut disposer des *pleins pouvoirs* (v. exemple 44). Dans l'exemple 52, l'expression *camp d'en face* renvoie toujours au vocabulaire militaire et souligne la bipolarité de l'événement politique qui a nettement ses adversaires et ses partisans.

- (51) *Laurent Fabius, en retour, détaille sa tactique : « DD ».* [Le Monde, le 22-23 mai, p. 6.]
- (52) *Dans le camp d'en face, celui du non, il voit « DD ».* [Libération, le 26 mai, p. 13.]

Le journaliste se sert également du **vocabulaire religieux** quand il parle du *pèlerinage* de M. Sarkozy en Chiraquie (exemple 53). Normalement, un *pèlerinage* est fait pour rendre hommage à un lieu ou à une personne qu'on vénère. Mais ici le journaliste veut souligner le comportement hypocrite de M. Sarkozy. Au lieu de continuer à réaliser son exercice favori, c'est-à-dire critiquer le président de la République, M. Sarkozy doit maintenant le flatter pour garantir sa bonne possible position dans la vie politique française après le référendum. Une autre expression, *faire sa religion* a aussi une connotation très forte (exemple 54). Elle suppose que la personne en question (M. Sarkozy) est vraiment disposée à faire tout ce qu'il faut pour obtenir son but ou pour promouvoir sa cause. De plus, cette expression implique que M. Sarkozy a décidé son but ultime et ne changera plus d'avis. Pour lui, la cause est plus qu'une conviction, c'est presque une obsession ou une idée qui désormais conduit et règle sa vie. En plus d'être forte, cette expression est assez démodée, ce qui garantit qu'elle se distingue encore mieux du flux du texte.

- (53) *Au cours de ce pèlerinage en Chiraquie, le président de l'UMP savait qu'il ne pouvait, une fois plus, se livrer à son exercice favori : critiquer la politique du président de la République en appelant à une « ÎLOT ».* [Le Monde, le 19 mai, p. 7.]
- (54) *Pour lui, sa religion est faite : « DD ».* [Le Monde, le 28 mai, p. 2.]

Pour donner un exemple plus illustratif de l'utilisation du **vocabulaire sportif** dans les articles politiques, nous analyserons un article entier qui dépasse donc les limites de notre objet d'étude, le *Dcitant* des journalistes, de façon qu'il concerne tout le discours du journaliste dans le cadre d'un article. L'article en question est titré « Le retour des ennemis de vingt ans » et il est publié dans *Libération* (v. annexe 2)²⁵. Il traite la compétition politique entre M. Fabius et M. Jospin et contient un grand nombre d'expressions empruntées du vocabulaire sportif. Dès le début de l'article, le journaliste oppose très nettement ces deux

²⁵ Cet article se trouve dans sa totalité en annexe 2. Nous avons souligné les points analysés ici.

hommes politiques, M. Fabius et M. Jospin. Cette opposition est faite d'abord par le verbe *s'affronter*, mais aussi typographiquement par l'utilisation d'un tiret : *Jospin – Fabius, Fabius – Jospin*. Le journaliste caractérise le duel entre ces deux hommes par l'expression *le derby permanent du socialisme français*, ce qui fait référence à une rencontre sportive de deux adversaires. L'effet sportif est renforcé par le substantif *match* qui d'une façon métaphorique renvoie aussi à une compétition politique entre M. Fabius et M. Jospin. D'après le journaliste, il s'agit de *battre l'autre*.

L'article contient également beaucoup d'éléments narratifs. L'action entre les deux « protagonistes » se fait par *une balle* qui dans ce contexte signifie l'échange verbal : M. Fabius reçoit la balle qu'il retourne à l'envoyeur, c'est-à-dire à M. Jospin. Au cours de cette action et comme conséquence de l'échange, M. Fabius effectue *un tackle* qui fait *très mal* à son adversaire, M. Jospin (v. également l'exemple 48). Ainsi, le journaliste présente-il M. Fabius comme étant le plus fort de ces deux hommes, mais dont la position n'est peut-être garantie que momentanément, car son adversaire peut encore contre-attaquer. Finalement, le journaliste coupe les paroles citées (dont l'énonciateur reste dans l'anonymat) par l'expression *un temps*. Mais *le match* continue et M. Jospin se trouve *marqué à la culotte*. Cette expression vient également du vocabulaire sportif et veut dire que M. Jospin sera surveillé de très près par son adversaire. Bien que le journaliste évoque l'idée d'*un coup de sifflet final*, l'article se termine par les mots *le match continue*.

L'opposition de deux adversaires constitue pour le journaliste un moyen très efficace de cacher ses propres opinions et préférences. Le journaliste peut se retirer dans un rôle de l'observateur objectif en laissant les « protagonistes » à faire tout le « spectacle ». Le conflit entre M. Jospin et M. Fabius acquiert ainsi tout l'intérêt du lecteur qui ne prête plus d'attention à la relation qu'entretient le journaliste avec ces deux hommes politiques. L'utilisation fréquente du vocabulaire sportif ainsi que les éléments narratifs que contient l'article analysé sont des exemples concrets du phénomène de spectacularisation de l'information dont nous avons traité dans le chapitre 2.2.2. Il est question de divertir davantage le lecteur en lui offrant des histoires excitantes.

5.6 COMMENTAIRES

Notre étude sur les verbes introducteurs, les adjectifs évaluatifs et les substantifs nous a donné déjà des indices sur les identités que créent les journalistes pour M. Fabius et M. Sarkozy ainsi que sur la relation entre ces deux hommes politiques et les journalistes. Pour pouvoir mieux répondre à notre deuxième objectif présenté au début de ce travail, nous examinons encore quelques commentaires des journalistes qui dépassent le classement par des catégories grammaticales ainsi que la longueur des exemples traités jusqu'ici. Ces commentaires peuvent se situer soit avant, soit après le *Dcité*.

En ce qui concerne le statut des commentaires, nous avons remarqué que la frontière entre le *Dcitant* et les commentaires que donnent les journalistes est très floue. Les commentaires sont toujours attribuables au journaliste et souvent, ils introduisent le *Dcité* des sources de la même façon que le *Dcitant*. Nous pouvons ainsi considérer que tous les deux sont censés intégrer le *Dcité* dans le discours du journaliste. De plus, tous les deux permettent au journaliste d'orienter l'interprétation que fera le lecteur. Les commentaires peuvent être considérés soit comme étant du *Dcitant*, soit comme une « sous-classe » du *Dcitant*. Nous commencerons l'étude des commentaires par le traitement de M. Fabius par les journalistes.

5.6.1 COMPORTEMENT HYPOCRITE DE M. FABIUS

- (55) « Quand on a une Europe à 20 millions de chômeurs et que la BCE dit 'le problème, ce n'est pas le chômage', ce n'est pas possible »
a-t-il ajouté en jugeant que le traité entraînera « une harmonisation sociale vers le bas et une compétition vers le haut ».
Laurent Fabius, lui, hier, a un peu plus enlevé le haut...
[Libération, le 17 mai, p. 12.]

D'après le journaliste, il existe une contradiction entre ce que M. Fabius dit et fait. M. Fabius accuse d'abord que le traité établissant une Constitution pour l'Europe enlèverait la compétition vers le haut, mais en même temps il se rend coupable de faire exactement la même chose. Ainsi, le journaliste insiste-il sur le comportement hypocrite et inconsidéré de M. Fabius. De plus, les trois points à la fin de la dernière phrase laissent le jugement du journaliste en suspens. Il y a ici une invitation destinée au lecteur de réfléchir au contenu des propos de M. Fabius plus soigneusement.

5.6.2 ARROGANCE DE M. FABIUS

- (56) *C'est qu'au cours de ses rencontres « avec le peuple », il a « ressenti qu'il est en train de se passer quelque chose [...] ». Comme le rendez-vous d'un homme avec un peuple (tels de Gaulle, puis Mitterrand). Pour ceux qui n'auraient pas compris : l'homme, c'est lui. [Libération, le 21-22 mai, p. 14.]*

Dans cet extrait, le journaliste ironise l'expression « avec le peuple » qu'il rapporte sous la forme d'un îlot textuel et qu'il attribue à M. Fabius. Le journaliste laisse entendre que M. Fabius est prétentieux, car il veut se poser à côté des grands hommes, comme Charles de Gaulle et François Mitterrand. Pourtant, le journaliste n'est pas prêt à lui accorder un tel respect. Le journaliste semble même supposer que les lecteurs ne comprennent pas forcément que quand il parle d'un « homme avec un peuple », le mot *homme* fait référence à M. Fabius. Autrement dit, le journaliste présume que les lecteurs partagent son opinion et n'apprécient pas M. Fabius au point de le placer dans la même catégorie avec M. de Gaulle et M. Mitterrand. Le journaliste se distancie de M. Fabius en le critiquant. Ainsi, entretient-il une relation irrespectueuse et froide avec M. Fabius.

5.6.3 GRANDEUR DE M. FABIUS

- (57) *Avec Lolo, il fait toujours beau. A peine Laurent Fabius était-il arrivé sur la place de la mairie que l'averse s'est arrêtée de tomber, hier après-midi, [...].*

Une heure et demie après être arrivé, Fabius est reparti. Et la pluie s'est remise à tomber. [Libération, le 24 mai, p. 14.]

Dans un des articles, le journaliste décrit l'arrivée et le départ de M. Fabius lors d'un rendez-vous qui fait partie de sa campagne référendaire. Le journaliste fait référence aux talents surnaturels de M. Fabius, ce qui apporte un ton ironique à l'article. L'arrivée de M. Fabius est tellement remarquable que la pluie s'arrête et le soleil apparaît. Par contre, à son départ, l'inverse se passe et le mauvais temps retourne. Le journaliste fait allusion donc à la capacité de M. Fabius de faire la pluie et le beau temps. Toutefois, chaque lecteur comprend que cela n'est pas possible. Une autre allusion à la grandeur de M. Fabius se trouve dans l'exemple ci-dessous, tiré du même article que l'exemple 57. Le journaliste semble irrité du fait que l'auditoire est d'accord avec M. Fabius déjà avant que celui-ci ait rien dit. Le journaliste ne

semble pas prendre M. Fabius au sérieux, mais plaisante à ses dépens. De plus, il laisse entendre que c'est la grandeur et la réputation de M. Fabius qui font convaincre le public et non pas ses idées prononcées lors de ce rendez-vous.

(58) *Son auditoire en était persuadé avant de l'avoir écouté.*
[Libération, le 24 mai, p. 14.]

Pour conclure, nous pouvons affirmer que les journalistes laissent entendre à plusieurs reprises que l'importance et les mérites de M. Fabius ne sont pas aussi reconnus qu'il le croit. Bien qu'il ait eu des tâches importantes et bien qu'il soit l'ex-premier ministre de la France, les journalistes ne veulent pas le situer au même rang avec les anciens politiciens et grands hommes. Pour eux, il s'agit de la surestimation de soi par M. Fabius qui n'a pas encore mérité une telle reconnaissance. Pour cette raison, l'attitude des journalistes envers M. Fabius est assez méprisante. Souvent, les journalistes utilisent de l'ironie pour se moquer de M. Fabius et entretiennent une relation distante avec lui. Dans les sous-chapitres suivants, nous examinerons le traitement de M. Sarkozy par les journalistes.

5.6.4 M. SARKOZY VS. M. RAFFARIN

(59) *Avant de dérouler son argumentaire pour le oui, il a rendu hommage au Premier ministre. « Nous avons fait pendant trois ans un tandem improbable, qui n'a pas si mal fonctionné », a-t-il dit. Un peu comme on rend hommage à un collègue qui part à la retraite.* [Libération, le 24 mai, p. 12.]

Dans cet article, le journaliste présente très explicitement sa propre interprétation sur la situation qui se base sur l'anticipation de ce qui pourrait passer dans l'avenir, après le référendum français. Selon le journaliste, M. Sarkozy dit très vite et très volontiers au revoir au Premier ministre de l'époque, M. Raffarin, avant de continuer à mener sa propre campagne référendaire. Ainsi, M. Sarkozy n'a-t-il aucune scrupules et ne fait qu'attendre une opportunité de remplacer M. Raffarin. Le journaliste donne une image très froide et calculatrice sur la personnalité de M. Sarkozy qui est prêt à faire n'importe quoi pour faire avancer sa carrière professionnelle. En même temps, le journaliste souligne la discordance et le duel entre M. Sarkozy et M. Raffarin. En opposant ces deux personnes importantes pour l'événement, le journaliste essaye de rendre l'article plus excitant aux yeux des lecteurs. En

même temps, il peut se cacher derrière ce duel dont les deux protagonistes sont M. Sarkozy et M. Raffarin – pas le journaliste.

5.6.5 MALHONNÊTÉTÉ DE M. SARKOZY

- (60) *Dimanche soir, le président de l'UMP ne s'est pas rendu au 20 heures de TF1. La « fatigue », selon la version officielle, assez peu convaincante lorsqu'on connaît l'appétit du patron de l'UMP pour les heures de grande écoute à la télévision.* [Libération, le 24 mai, p. 13.]

L'exemple 60 constitue le début de l'article où le journaliste estime l'honnêteté du comportement de M. Sarkozy. Selon le communiqué officiel, M. Sarkozy n'a pas participé à une émission télévisée à cause d'une « fatigue ». Mais le journaliste juge très explicitement que de son avis, cette excuse n'est pas convaincante étant donné le goût de M. Sarkozy pour se présenter à la télévision. D'après le journaliste, M. Sarkozy a dû dissimuler la véritable raison derrière cette « fatigue » imaginaire. L'attitude du journaliste envers M. Sarkozy est très sceptique et méprisante. Il présente M. Sarkozy comme un menteur indigne de confiance, ce qui n'est pas du tout une caractéristique souhaitée d'un homme politique. Le journaliste se met dans une position supérieure par rapport à M. Sarkozy. Il veut relever le comportement condamnable de M. Sarkozy au public.

5.6.6 PASSION EXCESSIVE ET SOUDAINE DE M. SARKOZY

- (61) *Ultime meeting, hier, à Nice pour un Sarkozy regonflé à bloc.* (le sous-titre de l'article)

Le millier de militants présents semble amorphe, comme assommé. Rude contraste avec la forme de Sarko. Pugnace, remonté, menant à bien son show habituel, qui va plus loin que le référendum de dimanche prochain. [Libération, le 26 mai, p. 13.]

Dans l'exemple ci-dessus, le journaliste oppose M. Sarkozy et son public. Cela émet une image très ironique de M. Sarkozy qui devant les auditeurs sans intérêt mène son « show » à toute vitesse. Le public qui s'ennuie met en évidence encore plus nettement l'énergie excessive de M. Sarkozy. En plus du contraste entre le public et M. Sarkozy, le journaliste crée un autre contraste entre M. Sarkozy qui a souffert de la fatigue et M. Sarkozy qui, à présent, est « regonflé à bloc », comme l'indique le sous-titre de l'article. De plus, l'article

indéfini *un* devant le nom *Sarkozy* fait justement allusion aux différentes facettes de M. Sarkozy. Le même phénomène se voit aussi dans un autre exemple où le journaliste accuse M. Sarkozy d'avoir profité du fait que les médias parlent de sa fatigue et de ses difficultés personnelles (exemple 62). Selon le journaliste, M. Sarkozy tente d'exposer un nouveau trait de sa personnalité : *le Sarkozy qui souffre*. Ici, c'est l'article défini *le* qui indique que le journaliste met en évidence seulement une de nombreuses facettes du personnage de M. Sarkozy.

- (62) *Désormais, l'ancien ministre réclame, pour lui comme pour les siens, « un peu de répit ». Et en profite pour tenter d'exposer une nouvelle facette de son personnage : le Sarkozy qui souffre.*
[Libération, le 27 mai, p. 14.]

Dans le même article, le journaliste utilise un substantif dérivé du nom de M. Sarkozy : *Sarkoland* (exemple 63). Cette expression est très ironique et péjorative. Le journaliste veut mettre en valeur la mégalomanie de M. Sarkozy et aussi son désir brûlant d'exercer le pouvoir et de contrôler les autres. En même temps, le journaliste souligne la nature ambitieuse mais utopique des projets de M. Sarkozy. Certes, par ce substantif, le journaliste n'augmente guère la crédibilité de M. Sarkozy aux yeux des lecteurs, mais il le ridiculise plutôt. Nous pouvons dire que la relation qu'entretient le journaliste avec M. Sarkozy est très ironique et irrespectueuse. L'utilisation d'un verbe mental, *vouloir*, rend cependant ambiguë l'attribution de l'énoncé mis entre guillemets : est-ce vraiment M. Sarkozy qui parle ou l'énoncé est-il complètement inventé par le journaliste ?

- (63) *L'ancien ministre de l'Intérieur veut que chaque enfant, dans le futur Sarkoland, puisse se dire « demain, j'aurai le droit de gagner ma vie à la sueur de mon front ».* [Libération, le 26 mai, p. 13.]

Pour conclure, nous pouvons dire que les journalistes donnent une image très variée de M. Sarkozy. D'une part, ils soulignent sa nature résolu et compétitive, ce qui est important pour un homme politique. Mais d'autre part, les journalistes parlent beaucoup de la malhonnêteté de M. Sarkozy, ce qui n'est pas du tout un caractère souhaitable d'un politicien et qui réduit forcément sa crédibilité. De plus, les journalistes mettent en évidence le côté énergique et passionné de M. Sarkozy qui, de temps en temps, semble dépasser les limites raisonnables.

6 DISCUSSION

Notre analyse terminée, nous allons maintenant mettre les résultats obtenus en relation avec les objectifs que nous nous étions fixés au début de ce travail. Nous commencerons donc par rappeler les objectifs présentés dans l'introduction. En même temps, nous dresserons un résumé des résultats obtenus en les interprétant et commentant. Notre but essentiel sera de vérifier si l'analyse effectuée a donné des résultats pertinents concernant nos questions d'étude. Ensuite, nous traiterons quelques tendances actuelles liées aux résultats obtenus et pour finir, nous proposerons des pistes pour de futurs travaux possibles concernant l'objectivité journalistique et le *Dcitant* des journalistes.

Rappelons que notre premier objectif était de relever des expressions subjectives qu'utilisent les journalistes pour évaluer soit positivement, soit négativement la personnalité ou les propos des sources citées. Sur la base de notre analyse préliminaire, nous avons pu faire la distinction entre les éléments objectifs et subjectifs qui se répètent dans les *Dcitants*. Notre intérêt s'est porté ensuite sur les éléments subjectifs dont nous avons d'abord analysé au niveau lexical, plus précisément par des catégories grammaticales (verbes, adjectifs et substantifs).

En ce qui concerne les verbes, nous avons remarqué qu'ils tendent à exposer des jugements de valeur des journalistes. En effet, au lieu d'utiliser le verbe *dire* qui est tout à fait neutre, les journalistes décrivent le *Dcité* par de nombreux verbes et d'expressions qui font allusion à sa véracité et à sa pertinence. L'analyse effectuée nous permet de constater que les verbes les plus courants de notre corpus sont assez neutres. Par contre, notre corpus contient également de nombreux verbes moins utilisés qui relèvent plus explicitement des appréciations des journalistes. Nous avons classés ces verbes selon trois catégories : les verbes se situant sur l'axe vrai/faux, sur l'axe bon/mauvais et les verbes renvoyant à un duel ou à une compétition.

Examinons d'abord l'utilisation de ces verbes plutôt subjectifs **par personne**. Nous pouvons constater que les journalistes utilisent des verbes se situant sur l'axe vrai/faux pour rapporter aussi bien le discours de M. Sarkozy que celui de M. Fabius. Cela peut être dû au fait que les journalistes se voient comme représentants du peuple et considèrent que leur tâche est de défendre les intérêts de ce dernier contre le pouvoir politique. Ainsi, les journalistes doivent-ils prêter beaucoup d'attention sur la véracité des propos des hommes politiques et aussi surveiller leurs activités et leurs dires. Les journalistes veulent rendre transparents le

comportement et les intentions des politiciens pour que les lecteurs sachent ce qui se passe dans la société et pour qu'ils puissent évaluer la crédibilité des hommes politiques qui eux aussi se voient comme représentants du peuple.

Par contre, la plupart des verbes qui se trouvent sur l'axe bon/mauvais rapportent le discours de M. Sarkozy, et il n'y a que quelques cas rares où ces verbes sont utilisés pour introduire le discours de M. Fabius (*plaider, juger*). Cela peut être expliqué d'une partie par le personnage et le style de M. Sarkozy de faire la politique. Souvent, il est enclin à exprimer ses opinions bien qu'elles ne soient pas soutenues par tous et aussi à accuser plus ou moins directement d'autres politiciens de ne pas vraiment travailler pour la France. Son style est souvent caractérisé comme franc, puisqu'il dit assez ouvertement ce qu'il pense et puisqu'il n'a pas peur de lancer de nouvelles idées. De plus, il aime se présenter dans les médias. On dit souvent que son style de faire de la politique s'appuie largement sur la communication qui est faite justement à travers des médias. M. Sarkozy a été parfois critiqué pour mener des spectacles médiatiques et voire manipuler les médias. L'utilisation fréquente des verbes se situant sur l'axe bon/mauvais donne l'impression que M. Sarkozy est prêt à évaluer et critiquer les autres et qu'en plus, les journalistes l'écoutent, car ses appréciations sont souvent citées dans les pages des journaux.

Finalement, en ce qui concerne les verbes renvoyant à un duel ou à un combat quelconque, seulement un de ces verbes introduit le discours de M. Fabius (*désarmer*), tandis que tous les autres verbes rapportent le discours de M. Sarkozy. Le style ouvert et direct de M. Sarkozy peut faire aussi que les journalistes aiment l'opposer avec d'autres personnes. Pourtant, il est étonnant que les journalistes n'utilisent pas de verbes renvoyant à un duel pour introduire le discours de M. Fabius, étant donné que celui-ci a été contre la Constitution européenne bien que la plupart de son parti politique (le PS) l'ait approuvé.

Nous pouvons ainsi dire que les journalistes utilisent beaucoup plus de verbes subjectifs et colorés quand il s'agit de rapporter le discours de M. Sarkozy. Pourtant, il ne faut pas oublier que notre corpus contient plus d'occurrences où c'est le discours de M. Sarkozy qui est cité et que ce fait peut d'une certaine manière déformer les résultats obtenus. Par contre, pour introduire le discours de M. Fabius, les journalistes utilisent le plus souvent des verbes apparemment neutres comme *affirmer, expliquer, ajouter et déclarer*. Il importe de noter

cependant que ces verbes neutres sont utilisés aussi bien pour rapporter le discours de toutes les deux personnes.

Si nous examinons l'utilisation des verbes introducteurs **par journal**, nous voyons que la plupart des verbes qui se situent sur l'axe vrai/faux se trouvent dans *Le Monde*. Les verbes qu'on peut placer sur l'axe bon/mauvais sont utilisés aussi bien dans *Le Monde* que dans *Libération*. Par contre, tous les verbes renvoyant à un duel se trouvent dans *Libération* (sauf une exception, le verbe *désarmer*). Ainsi, *Le Monde* semble-il se concentrer notamment sur la véracité des faits rapportés, tandis que *Libération* essaye plutôt de rendre les faits plus attirants et plus intéressants pour les lecteurs en opposant différentes personnes et en utilisant des expressions plus colorées.

Nous avons remarqué également que dans *Le Monde*, il y a une tendance à faire discuter les différentes personnes dans les articles. Cette mise en évidence du dialogisme fait que les articles rapportent de très courts fragments des *Dcités* attribuables aux plusieurs différentes personnes. En revanche, dans *Libération*, il existe des articles qui se concentrent plutôt sur le traitement d'une seule personne ou de quelques personnes et leurs propos. Ainsi, existe-t-il souvent une sorte de protagoniste dans les articles de *Libération*. Ce phénomène a comme conséquence qu'il est plus difficile de relever la relation qu'entretiennent les journalistes avec les sources citées dans *Le Monde* que dans *Libération*.

Concernant les substantifs, nous avons remarqué la large quantité de mots et d'expressions appartenant aux vocabulaires militaire, religieux et sportif. Les journalistes utilisent ces expressions d'une façon métaphorique pour décrire des événements politiques. L'utilisation fréquente de ces expressions ainsi que des verbes renvoyant à un duel peut être due à la nature de l'événement traité dans les articles étudiés. On peut penser que les lecteurs considèrent facilement les événements et les nouvelles concernant l'Union européenne comme lointains et étrangers. Les journalistes doivent essayer de rendre plus intéressants les phénomènes liés à l'Union européenne, même s'ils ne touchent pas toujours directement la vie quotidienne des Français. La création des affrontements entre les personnes ainsi que l'utilisation des éléments narratifs sert à attirer l'attention des lecteurs et de simplifier les faits. De plus, les journaux avaient déjà traité le référendum et la Constitution européenne pendant une période assez longue, ce qui peut faire que les lecteurs commençaient à être lassés de lire sur ces sujets.

Notre deuxième objectif était d'examiner, d'une part, l'identité que créent les journalistes pour M. Sarkozy et M. Fabius, et d'autre part, la relation qu'entretiennent les journalistes avec ces deux hommes politiques dans les occurrences choisies. L'étude des *Dcitants* des journalistes par des catégories grammaticales nous a permis de voir que les journalistes se sont concentrés assez souvent sur le sérieux de M. Sarkozy. Cela peut être dû aux sujets des articles, car pendant la période étudiée, les journalistes ont parlé beaucoup de la « fatigue » et des problèmes conjugaux de M. Sarkozy. D'après les journalistes, M. Sarkozy avait d'abord essayé de cacher ces problèmes. Ainsi, les résultats pourraient-ils être différents si on avait examiné une autre période. Quant aux adjectifs évaluatifs, nous avons pu constater que les journalistes décrivent M. Sarkozy aussi bien avec les adjectifs positifs que négatifs. En revanche, M. Fabius n'est décrit que très rarement.

Nous avons étudié aussi quelques commentaires des journalistes pour mieux répondre à notre deuxième objectif. En effet, ces commentaires ont indiqué nettement que, d'après les journalistes, M. Fabius semble se considérer trop important et puissant. Cela conduit les journalistes même à ironiser les talents « surnaturels » de M. Fabius, qu'il veulent ramener à la raison. Les journalistes adoptent une attitude méprisante et irrespectueuse envers M. Fabius. Les commentaires concernant M. Sarkozy continuent à douter son sérieux, mais en plus, ils dressent une image calculatrice et instable sur la personnalité de M. Sarkozy. Il faut noter encore que plusieurs articles étudiés ont traité la vie personnelle de M. Sarkozy et que cela peut expliquer pourquoi les journalistes ont insisté sur sa crédibilité et sur sa malhonnêteté.

Il importe de noter aussi que notre hypothèse posée dans l'introduction de ce travail s'est révélée vraie. En effet, l'analyse réalisée permet de tirer la conclusion qu'au lieu d'être neutres, les journalistes utilisent souvent des expressions évaluatives qui tendent à donner des indications plus ou moins explicites concernant leurs attitudes envers les sources citées.

6.1 TENDANCES ACTUELLES

Selon Holmberg (2004 : 32), la possibilité des hommes politiques de contrôler le contenu des articles traitant leurs activités ou leur personnalité s'est affaiblie, car les journalistes utilisent des citations de plus en plus courtes. Notre analyse vérifie cette remarque, car les journalistes utilisent beaucoup d'îlots textuels (dans 35% de tous les cas pour M. Sarkozy et dans 27%

pour M. Fabius) qui ne contiennent souvent que quelques mots, ce qui permet aux journalistes de résumer et d'interpréter plus librement les propos des sources. Notons aussi que l'utilisation des résumés avec citations est très fréquente (12% pour M. Sarkozy et 24% pour M. Fabius), ce qui permet au journaliste de choisir des fragments et ainsi de couper le discours des sources. Le journaliste peut aussi combiner ces fragments comme il veut et les commenter et interpréter plus librement. On peut demander si le sens original des paroles citées est toujours rapporté par les journalistes sans qu'ils le déforment.

D'après Tuomarla (2000 : 174), les journalistes tendent actuellement à préférer à un simple *dit-il* des cadres interprétatifs plus riches qui peuvent être très variés. Cela fait également que le *Dcitant* des journalistes est en train de croître en importance. Le constat de Tuomarla (*ibid.*) est corroboré par nos considérations, car dans notre corpus, les introducteurs simples ne constituent que 17% de toutes les occurrences analysées. Ainsi, la grande majorité des *Dcitants* contiennent-ils des éléments supplémentaires. De plus, d'après Charron et al. (1999 : 14), une locution introductive neutre ne devrait avoir qu'une seule fonction : l'attribution des propos cités (Le ministre a dit que...).²⁶ Mais comme nous le voyons sur la base des occurrences étudiées, la plupart du temps, le *Dcitant* contient d'autres informations plus subjectives qui sont censées être des clés d'interprétation du *Dcité* pour le lecteur.

Holmberg (2004 : 54-55) et Cayrol (1997 : 15, 25-27, 84) parlent tous les deux de l'utilisation fréquente des expressions appartenant aux vocabulaires militaire et sportif²⁷ dans les nouvelles qui pourtant traitent les événements politiques. Il s'agit de la spectacularisation de la politique dans les médias. En plus des expressions qui viennent des autres domaines de la société, ce phénomène se traduit surtout par le style narratif qui, de son côté, vient des genres fictifs. Notre corpus offre des exemples très illustratifs et nombreux sur ce sujet. Comme ni Holmberg, ni Cayrol ne donnent pas d'exemples concrets des manifestations de ce phénomène de spectacularisation, nous considérons que le présent travail apporte des résultats importants de ce point de vue. En effet, au cours de l'analyse, nous avons traité des éléments (surtout des verbes introducteurs renvoyant à un duel ou à un combat et des substantifs) qui tendent à spectaculariser l'événement politique en question, c'est-à-dire le référendum français sur la Constitution européenne. Le nombre élevé de ce type d'éléments dans notre

²⁶ Exemple de Charron et al. (1999 : 14).

²⁷ Holmberg (2004 : 55) ajoute que les événements politiques sont souvent décrits par les termes du théâtre et du commerce également.

corpus peut être expliqué par la nature bipolaire de l'événement qui a donc eu clairement ses adversaires et ses partisans. Présenter la vie politique comme affrontements entre les individus sert également à divertir le lecteur et de mieux attirer son attention.

6.2 PISTES POUR DES TRAVAUX FUTURS

Notons tout d'abord que l'objectivité journalistique est un domaine très vaste qui offre de nombreux sujets pour des études concernant l'objectivité/subjectivité. De plus, il est possible de définir la notion de l'objectivité journalistique différemment de notre définition adoptée dans ce travail. Bien que nous ayons étudié les deux journaux, *Le Monde* et *Libération*, notre objectif principal n'était pas de comparer leurs pratiques discursives. Une telle comparaison serait cependant un moyen possible d'élargir l'étude entamée dans ce travail. Une autre possibilité serait d'examiner des expressions évaluatives pendant une période plus longue pour voir s'il existe des différences dans la quantité et dans la qualité de ces évaluations, par exemple, une semaine et un mois avant le référendum. On pourrait présumer que juste avant le référendum les journalistes font plus d'attention à ne pas exprimer trop explicitement leurs préférences.

Il serait également possible d'étudier les évaluations et les préférences des journalistes à travers d'autres éléments que le lexique. Notons que dans ce travail, nous avons exclu de l'analyse tous les éléments syntaxiques qui peuvent cependant exprimer aussi bien des jugements subjectifs des journalistes. De plus, en ce qui concerne le lexique, nous n'avons pas pris en considération les adverbes. Ensuite, nous considérons que la spectacularisation en tant que phénomène linguistique constitue aussi un sujet qui offre plusieurs sujets intéressants pour des travaux futurs. Ce sont surtout les éléments narratifs qui pourraient être examinés plus précisément. Finalement, nous avons étudié seulement le *Dcitant* des journalistes qui introduit le discours de M. Sarkozy et M. Fabius. En ce sens, plusieurs personnes pourraient être incluses dans l'étude. Rappelons encore que le traitement déséquilibré de M. Sarkozy et M. Fabius dans notre corpus a pu apporter des restrictions pour les résultats obtenus dans ce travail.

7 CONCLUSION

Dans ce mémoire de maîtrise, nous nous sommes concentrée sur le *Dcitant* des journalistes du point de vue de l'objectivité journalistique, que nous avons défini de la manière suivante : la neutralité de la façon de présenter les faits. Cette définition nous a conduite à examiner les propriétés internes du *Dcitant* des journalistes par une analyse linguistique. Dans l'introduction, nous avons formulé deux objectifs dont le premier visait à trouver des expressions subjectives utilisées par les journalistes et le deuxième à examiner des identités et des relations construites par les journalistes. Pour trouver des réponses à ces questions, nous avons choisi comme méthode de travail l'analyse critique du discours qui s'applique bien à l'étude linguistique des textes médiatiques. Cette méthode nous a permis également de prendre en considération les contextes dans lesquels les textes étudiés ont été produits. Dans le champ médiatique très vaste, notre corpus a été constitué des articles concernant la Constitution européenne publiés dans deux journaux : *Le Monde* et *Libération*. Nos considérations préalables sur le sujet étudié ont été appuyées notamment sur les travaux de Tuomarla (2000), Johansson (2000), Maingueneau (2000) et Charron et al. (1999).

Nous considérons que la présente étude apporte des résultats importants sur la nature des évaluations subjectives des journalistes concernant leurs sources citées. En général, nous pouvons constater que les journalistes possèdent de nombreux moyens lexicaux pour montrer leurs appréciations subjectives vis-à-vis des sources citées. Les verbes introducteurs sont utilisés surtout pour orienter l'interprétation que fait le lecteur sur des propos cités. Par les adjectifs évaluatifs les journalistes transmettent leurs appréciations sur les identités et les personnages des sources citées. Parfois, les adjectifs qualifient également la nature du contenu des propos cités tel que conçu par les journalistes. Ensuite, les commentaires plus longs donnent des indices notamment sur la relation qu'entretiennent les journalistes avec leurs sources, mais aussi sur les identités qu'ils créent pour ces derniers.

De plus, notre corpus contient de nombreux exemples illustratifs concernant le phénomène de la spectacularisation de l'information qui se manifeste dans les textes médiatiques étudiés sous la forme d'éléments narratifs, de verbes décrivant un duel et de mots et d'expressions appartenant aux vocabulaires sportif, militaire et religieux. La spectacularisation permet de voir également comment les trois aspects du discours défini par Fairclough (1995) sont présents dans notre étude : la spectacularisation constitue un phénomène **socioculturel** qui se

manifeste dans les **textes** médiatiques à travers la **pratique journalistique**. Après ces résultats obtenus, il importe de souligner cependant que l'analyse effectuée dans ce travail ne couvre qu'une tranche étroite du champ vaste de l'objectivité journalistique. En effet, le présent travail peut être élargi de plusieurs manières, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent. Ce sont surtout les éléments syntaxiques qui pourraient perfectionner notre étude concernant uniquement des éléments lexicaux.

Tout au long de ce travail, notre conception sur les écrits journalistiques s'est appuyée sur deux notions : *la réalité* et *la représentation*. En effet, comme il est convenu généralement, nous considérons qu'il existe une tension constante entre ces deux notions. Cela fait également que l'objectivité journalistique reste toujours relative, car des opinions, des points de vue et des prises de position plus ou moins explicites peuvent être trouvés dans tous les textes journalistiques. En effet, les nouvelles sont forcément des résultats d'un processus de sélection et de la ré-construction des faits de la réalité. Les métaphores comme « une fenêtre sur le monde » et « un miroir de la réalité » peuvent aider à saisir les particularités des textes journalistiques, mais ils donnent facilement une image trompeuse de leur nature. Bien qu'il soit convenu aujourd'hui qu'une parfaite objectivité est impossible d'atteindre, car le journaliste ne peut jamais entièrement cacher sa propre identité et ses appréciations, l'objectivité n'a pourtant pas perdu sa pertinence. En effet, nous considérons qu'elle continue à survivre comme un des fondements de la pratique journalistique dans le contexte actuel. Le débat sur les nouvelles exigences et sur le besoin de redéfinir l'objectivité journalistique n'est nullement sans importance.

Pour répondre à la question posée dans le titre de ce travail, notre analyse permet de tirer la conclusion parallèle au constat de Chanteau (1998 : 78) : la presse apparaît tantôt comme « faiseuse de rois », tantôt comme « coupeuse de têtes » des politiciens. Par cela, nous entendons que les journalistes peuvent évaluer et juger les sources citées dans leurs écrits bien que l'objectivité journalistique veuille que celles-ci soient présentées d'une façon neutre. Les hommes politiques ne peuvent cependant pas se retirer des médias, car ils en ont besoin pour gagner un maximum de visibilité. C'est surtout leur participation aux grands débats, comme à celui concernant le référendum français sur la Constitution européenne, qui détermine la popularité des hommes politiques aux yeux des citoyens. Comme les lecteurs tendent souvent à considérer les textes journalistiques comme des reflets objectifs de la réalité, le pouvoir linguistique des journalistes joue un rôle très important.

BIBLIOGRAPHIE

- Bakhtine, Mikhaïl/Volochinov, Valentin 1977/1929 : *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Editions de Minuit. Paris.
- Bernier, Marc-François 1994: *Ethique et déontologie du journalisme*. Pp. 65-71. Sur le site : http://www.cyberjournalisme.com.ulaval.ca/module0.2/0.2.4_objectiviteaimpartiale.php, [consulté le 24 mai 2006].
- Boyer, Henri 1988 : « Scription et écriture dans la communication journalistique ». Dans : Charaudeau 1988 : 71-92.
- Branca-Rosoff, Sonia 1999 : « Types, modes et genres : entre langue et discours ». Dans : *Langage & Société*, 87 : 5-24.
- Brochier, Jean-Christophe 1983 : *La presse écrite*. Hatier. Paris.
- Brugailles, A. et Hervouet, L. 1980 : « Ecrire pour des lecteurs », *Rue du Louvre*, no. 66.
- Cayrol, Roland 1991 : *Les Médias. Presse écrite, radio, télévision*. Presses universitaires de France. Paris.
- Cayrol, Roland 1997 : *Médias et démocratie : la dérive*. Presses de Sciences Po. Paris.
- Chanteau, Jean-Pierre 1998 : « Où sont les médias ? Analyse sociologique du discours journalistique ». Dans : *Langage & Société*, 85 : 55-92.
- Charaudeau, Patrick 1988 : *La Presse : Produit, Production, Réception*. Collection : *Langages, discours et sociétés*. Didier Erudition. Paris.
- Charron, Jean ; Lemieux, Jacques et Sauvageau, Florian 1991 : *Les journalistes, les médias et leurs sources*. Boucherville, Gaëtan Morin éditeurs.
- Charron, Jean et Jacob, Loïc 1999 : « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement ». *Les Études de communication publique*, Cahier numéro 14. Université Laval, Québec. Sur le site : http://www.com.ulaval.ca/publications_liens/etudes_com_publicue/documents/14ecp.pdf, [consulté le 31 août 2006].
- « Constitution européenne – Quel est son contenu ? ». Sur le site : http://www.vie-publique.fr/actualitevp/dossier/constitution_europeenne/constitution_europeenne.htm, publié le 1^{er} octobre 2004, [consulté le 26 juillet 2006].
- Darde, Jean-Noël 1988 : « Discours rapporté – discours de l'information : l'enjeu de la vérité ». Dans : Charaudeau 1988 : 93-111.

- « Déclaration des devoirs et des droits des journalistes ». Sur le site :
http://www.snj.fr/article.php3?id_article=66, [consulté le 22 mai 2006].
- Fairclough, Norman 1989 : *Language and power*. Longman Group. New York.
- Fairclough, Norman 1995 : *Media discourse*. Arnold. London.
- Gauthier, Gilles 1989: « Contribution à l'analyse pragmatique du discours massmédiatique ». Dans : *Communication*, vol 10, no. 1, pp. 13-60.
- Gauthier, Gilles 1991 : « La mise en cause de l'objectivité journalistique ». Dans : *Communication*, vol 12, no.2, pp. 81-115.
- Holmberg, Jukka 2004 : *Etusivun politiikkaa. Yhteiskunnallisten toimijoiden representointi suomalaisissa sanomalehti uutisissa 1987-2003*. Jyväskylä University Printing House. Jyväskylä.
- Jeandillou, Jean-François 1997: *L'Analyse textuelle*. Armand Colin/Masson. Paris.
- Johansson, Marjut 2000 : *Recontextualisation du discours d'autrui. Discours représenté dans l'interview politique médiatique*. Turun Yliopiston julkaisuja, série B, 237. Painosalama. Turku.
- Laroche-Bouvy, Danielle 1988 : « Émergence de l'interaction verbale dans la presse écrite : fonction de la citation ». Dans : Charaudeau 1988 : 113-130.
- « Le NON censuré dans les médias, ça suffit ! ». Sur le site :
<http://www.acrimed.org/article2006.html>, publié le 13 mai 2005 et [consulté le 14 septembre 2006].
- Le Nouveau Petit Robert*. 1993. Dictionnaires Le Robert. Paris.
- Libois, Boris 1994 : *Ethique de l'information. Essai sur la déontologie journalistique*. Collection de philosophie politique et juridique. Editions de l'Université de Bruxelles. Bruxelles.
- Maingueneau, Dominique 2000 : *Analyser les textes de communication*. Nathan Université. Paris.
- Maingueneau, Dominique 1986 : *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*. Bordas. Paris.
- de Mestral, Charles 2006 : « L'objectivité journalistique- la noyade d'un idéal ? ». Sur le site :
<http://www.cvm.qc.ca/encephi/Syllabus/Mediacomm/Articles/objectivitejournalistique.htm>
- Monville-Burston, Monique 1993 : « Les *verba dicendi* dans la presse d'information ». Dans : *Langue française*, 98 : 48-66.
- Parini, Lorena 2003 : « Vie privée et vie publique. La mise en scène des rapports de genre à

- travers le procès Elf. » Dans : *Langage et Société*, 105 : 69-83.
- Pietilä, Veikko 1995 : *Kertomuksia uutisista. Uutisia kertomuksista*. Tampereen Yliopisto, tiedotusopin laitos, série A:86. Tampere.
- Rabatel, Alain 1998 : *La construction textuelle du point de vue*. Delachaux et Niestle. Paris.
- Reynié, Dominique 2005 : « 29 mai 2005, un paysage dynamité ». Sur le site : http://constitution-europeenne.info/special/france_analyse.pdf, [consulté le 26 juillet 2006].
- Rosier, Laurence 2005 : « L'analyse de discours et ses corpus. A travers le prisme du discours rapporté ». Dans : *Marges linguistiques*, no. 9, mai 2005. Sur le site : <http://www.marges-linguistiques.com/>, [consulté le 15 septembre 2006].
- « Spécial Constitution européenne – La campagne au jour le jour ». Sur le site : www.lesechos.fr/info/rew_inter/index_euro_campa.htm, publié le 12 avril 2005, [consulté le 26 juillet 2006].
- Strentz, Herbert 1978 : *News Reporters and News Sources; What Happens before the Story is Written*. Ames, Iowa State University Press.
- Tuchman, Gaye 1978 : *Making news*. The Free Press. New York.
- Tuomarla, Ulla 2000 : *La citation – mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Gummerus Kirjapaino Oy. Saarijärvi.
- Westerståhl, Jörgen 1972 : *Objektiv nyhetsförmedling*. Scandinavian University Books. Stockholm.

Le Monde :

- « La semaine où les ‘premier-ministrables’ suppléent M. Raffarin » [le 15-16 mai, p.8]
« Nicolas Sarkozy veut se poser en ‘garant de la continuité’ chiraquienne » [le 19 mai, p.7]
« Croissance : avec une progression limitée à 0,2% au premier trimestre, la France passe derrière l’Allemagne » [le 21 mai, p.6]
« M. Chirac et M. Schröder défendent ‘le modèle social européen’ aux côtés du président polonais » [le 21 mai, p.6]
« M. Jospin dénonce ‘la contradiction et la supercherie’ de M. Fabius » [le 21 mai, p.7]
« Échos de campagne : Jean-Marie Le Pen (FN) dénonce les ‘politiciens étrangers’ » [le 21 mai, p.7]
« Laurent Fabius : ‘Il y a un plan C de la droite pour l’après-oui’ » [le 22-23 mai, p.6]
« Quand la gauche ‘antilibérale’ oublie ses critiques de 2002 et se rapproche du numéro deux du PS » [le 22-23 mai, p.6]
« François Chérèque (CFDT) déçu par la campagne et par la gauche » [le 25 mai, p.6]
« M. Sarkozy, la rumeur et le rappel des ‘valeurs’ » [le 25 mai, p.8]
« Nicolas Sarkozy attaque Dominique de Villepin » [le 27 mai, p.7]
« Nicolas Sarkozy avoue ses ‘difficultés’ avec Cécilia » [le 28 mai, p.2]
« Oui ou non, les scénarios du ‘jour d’après’ » [le 28 mai, p.4]
« Dans un Parti socialiste déchiré par la campagne, la perspective d’une réconciliation trouve peu d’adeptes » [le 28 mai, p.5]
« L’Europe suspendue au vote des Français sur la Constitution » [le 29-30 mai, p.2]
« Les proches de M. Sarkozy espèrent que ses ‘problèmes conjugaux’ ne l’ont pas affaibli » [le 29-30 mai, p.3]
« La campagne a déchaîné les passions françaises » [le 29-30 mai, p.5]

Libération :

- « Bayrou-Sarko, duo minimal pour le oui » [le 17 mai, p.12]
« Le non de Fabius tend une main à celui de Bové » [le 17 mai, p.12]
« En Corrèze, Sarkozy salue sa ‘bonne fée’ Bernadette... » [le 18 mai, p.13]
« Le retour des ennemis de vingt ans » [le 20 mai, p.12]
« Fabius et sa ‘conviction du non’ mitterrandienne » [le 21-22 mai, p.14]
« Raffarin compte les jours et prépare la retraite » [le 24 mai, p.12]
« Les chiraquiens attisent des rumeurs sur les Sarkozy » [le 24 mai, p.13]
« Fabius, incarnation du non sur tous les fronts » [le 24 mai, p.14]
« ‘L’Europe, c’est comme une famille’ » [le 26 mai, p.13]
« Sarkozy : ‘Cécilia compte beaucoup pour moi’ » [le 27 mai, p.14]

²⁸ Les exemples présentés dans ce travail sont tirés des articles énumérés ci-dessous.

ANNEXE 1 : RÉSUMÉ SUR LE RÉFÉRENDUM FRANÇAIS DU 29 MAI 2005

Le président de la République Jacques Chirac a annoncé le 14 juillet 2004 qu'il consultera les Français sur la ratification de la Constitution européenne. Le 29 mai 2005, les Français ont été appelés à voter lors du référendum sur le Traité destiné à remplacer les traités précédents ainsi qu'à réformer et améliorer le fonctionnement de l'Union. Ils ont eu à répondre par « oui » ou « non » à la question : « Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une Constitution pour l'Europe ? » La campagne a été marquée par un intérêt très fort et les sondages ont indiqué que le « non » et le « oui » étaient gagnants tour à tour. Mais finalement les Français ont rejeté largement la Constitution européenne (le « non » étant à 54,67%). En disant massivement « non » à la Constitution²⁹, les Français ont surpris toute l'Europe et ils ont plongé l'Union dans l'incertitude. La signification de ce résultat a été largement interrogée, même s'il a été affirmé que ce vote était autant un « non » à l'Europe qu'un « non » au gouvernement français en place. La France est devenue le premier Etat à refuser de ratifier le projet de Constitution européenne. Il faut noter que ce vote a également transcendé le traditionnel clivage entre la gauche et la droite. Le « oui » était défendu par les Verts, le PS, l'UDF et l'UMP. Par contre, les partis d'extrême gauche et droite avec le MPF, le RPF et le MDC ont défendu le « non ».³⁰

²⁹ Le taux de participation était très élevé, soit 69,37.

³⁰ Sources : www.lesechos.fr/info/rew_inter/index_euro_campa.htm,
http://constitution-europeenne.info/special/france_analyse.pdf,
http://www.vie-publique.fr/actualitevp/dossier/constitution_europeenne/constitution_europeenne.htm.

ANNEXE 2 : ARTICLE DE LIBÉRATION

LE RETOUR DES ENNEMIS DE VINGT ANS

Jospin et Fabius s'affrontent une fois de plus à l'occasion du débat sur le traité.

Ca va mal finir. Ça va peut-être même ne jamais finir. Jospin-Fabius, Fabius-Jospin, c'est un peu le derby permanent du socialisme français, le match qui se rejoue depuis vingt ans, sans cesse, à guichets fermés. Opposition de style, conjonction d'objectif : battre l'autre. « *C'est assez simple*, fait remarquer un éléphant qui a servi les deux. *Lionel ne veut pas que Laurent soit élu président de la République. Et Fabius se radicalise pour empêcher le retour de Jospin.* »

Tacle. La partie en cours a débuté le 28 avril dernier. Lionel Jospin est sur France 2. Pour son retour à la télévision depuis le 21 avril 2002, l'ex-Premier ministre, interrogé par Alain Duhamel, lâche : « *Il n'y a pas de cohérence d'un non proeuropéen : quand on veut l'Europe, on dit oui à l'Europe, on ne dit pas non à l'Europe.* » Occupé à donner des conférences outre-Atlantique, Laurent Fabius reçoit la balle en pleine poire. Et adresse de New York un retour à l'envoyeur : « *Plusieurs anciens responsables politiques se sont exprimés récemment, comme Lionel Jospin, Valéry Giscard d'Estaing ou Simone Veil, c'est toujours intéressant.* » Du grand Fabius : un tacle à peine appuyé mais qui fait très mal. Au même moment, depuis Paris, en stoppeur du camp fabiusien, Claude Bartolone, lui, ne ménage pas l'adversaire. Selon le député de Seine-Saint-Denis, l'Europe de Jospin se regarde « *dans le rétroviseur* ». Encore un peu et ils pourraient être tentés de faire le coup de Mitterrand à Giscard durant la campagne de 1981, genre « *Lionel, c'est le passif* ».

A l'époque, ils étaient tous deux enfants putatifs de François Mitterrand. Ils continuent près d'un quart de siècle plus tard de s'en disputer l'héritage. Malgré les démentis très fragiles des deux entourages. Chez Fabius : « *Il faut arrêter avec ces vieilles histoires. Ce qui intéresse Laurent, c'est la France, pas Jospin.* » Un temps. « *Laurent est dans le présent. Depuis le 21 avril, Jospin, c'est fini. Même si, comme les anciennes vedettes, il nous refait tous les quatre matins le coup de "mes adieux au music-hall".* » Chez Jospin : « *Laurent est le cadet de ses soucis.* » Un soupir, puis : « *L'obsession de Lionel, c'est comment aider, comment servir le parti, la gauche. Il est dans un truc d'intérêt général. L'autre, c'est son intérêt perso qui prime.* »

De ce marquage à la culotte, d'aucuns ont cru pourtant percevoir un épilogue il y a tout juste un an. Les deux hommes se retrouvent à déjeuner dans un restaurant de poissons parisien. Comme cette convivialité n'était pas habituelle, l'hypothèse d'un coup de sifflet final prend corps. C'est mal connaître les convives. Fabius fait part de son impatience à prendre les choses du parti en main. Jospin écoute... et fait une réapparition remarquée quatre mois plus tard à l'université d'été du PS, à La Rochelle. Dès lors, tout s'enchaîne. Les 9 et 12 septembre, Fabius hoquette son non sur France 2, puis sur RTL. Jospin rétorque son oui dans le Nouvel Observateur le 23, en asticotant son éternel ennemi : « *Il faudrait voter non parce que les Français seraient tentés de le faire. Il faudrait les précéder pour être sûr de les suivre.* » A chacune de leurs sorties respectives, le ton monte, s'envenime. En réunion de section, l'ex-Premier ministre accuse son ancien ministre de l'Economie de « *vouloir changer la donne au PS* ». Fabius, de son côté, ironise sur la faiblesse « *des propositions du candidat à la*

présidentielle » de 2002. Au final, des charges réciproques qui ont pour effet de légitimer Fabius en chef du non et d'installer Jospin en chef du oui. Le match continue.

Par Didier HASSOUX. Publié dans *Libération*, le 20 mai 2005, p. 12.